R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 22

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	10
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**11**
2.1.	**PROGRAMME 301:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	17
2.2.	**PROGRAMME 302:** APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	35
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	37
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	39
2.3.	**PROGRAMME 303:** RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	54
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	55
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	57
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	58

2.4. **PROGRAMME 304:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. 69

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 70

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 70

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 71

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 74

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 84

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 85

3.2. LEÇONS APPRISES 88

3.3. PERSPECTIVES 88

NOTE EXPLICATIVE

La loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat renforcée par la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « *le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance* ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait désormais face.

Ce mode de gestion qui instaure une démarche de budgétisation par programme, traduit l'ambition du Gouvernement de promouvoir la lisibilité, la visibilité, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de N°2018/012 sus-évoquée, ainsi que celle N°2018/11 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et Bonne Gouvernance, la recherche de la performance est réaffirmée et exige que les principales mesures de dépense et de recette soient explicitement décrites en précisant leur contribution aux objectifs de politiques publiques conduites par le gouvernement. Il apparait ainsi nécessaire de dresser un bilan annuel des prévisions et réalisations, tant financières que physiques des principaux programmes budgétaires dans l'ensemble des ministères et autres organes institutionnels. Telle est la vocation du présent "Rapport Annuel de Performance".

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le Régime Financier de l'Etat. En tant que document de reporting et d'évaluation des Projets de Performance des Administrations (PPA), il permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme, et d'autre part, de favoriser une meilleure exécution des programmes à l'avenir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2020.

Au terme des douze (12) mois d'exécution des programmes inscrits dans le budget du MINEPAT (Chapitre 22) en 2020, le présent RAP rend compte de leur état de mise en œuvre selon les articulations ci-après :

- le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- l'état de mise en œuvre des programmes pour le compte de l'exercice 2020 ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par les Députés et les Sénateurs de cette 7ième génération du RAP produit par les administrations revêt un caractère particulier et essentiel, dans la mesure où il s'inscrit dans la réalité de la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet, à travers les différentes évaluations, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi, l'Etat bâtit un sentier de progression, un cercle vertueux d'amélioration continue permettant de construire pour chaque administration ou institution publique, une trajectoire de performance, soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Cette partie présente le cadre stratégique des actions, le domaine d'intervention, le contexte d'exécution des programmes et les faits majeurs de l'exercice 2020 du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE) implique pour le MINEPAT, une intervention multiforme qui s'inscrit dans les trois piliers stratégiques du DSCE, à savoir : la croissance, l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat.

En matière de croissance économique, le MINEPAT est interpellé sur les aspects ci-après :

· l'appui à la compétitivité des filières non agricoles porteuses de croissance (Bois, Textile-confection, Tourisme et TIC) (DSCE §221) ;

· le relèvement des dépenses en capital de 20 à 30% du budget de l'Etat à l'horizon 2020 (DSCE §452) ;

· l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du programme d'investissement public (DSCE §453) ;

· l'augmentation de la part du budget d'investissement public consacrée à la réalisation des grands projets (DSCE §478) ;

· la mobilisation de l'Aide Publique au Développement et l'amélioration de son efficacité, conformément aux principes de la Déclaration de Paris (DSCE §537) ;

· la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains et asiatiques (DSCE §282, 284 et 503) ;

· le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale (DSCE §108, 120, 276 à 281).

Concernant l'emploi, le MINEPAT est appelé à coordonner la mise en œuvre efficace de la stratégie de promotion des approches à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), incluant notamment le développement d'un environnement politique et institutionnel favorable, l'amélioration des connaissances sur ces approches en vue de favoriser la création d'emplois décents et la promotion de l'utilisation de celles-ci dans les investissements publics (DSCE § 97, 166, 325 et 355).

Par ailleurs, il devra promouvoir la création des pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production en vue de l'amélioration de l'offre d'emplois décents (DSCE § 329, 330 et 331).

S'agissant de la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat, les orientations interpellant le MINEPAT sont :

· le renforcement du dialogue avec le secteur privé en vue de l'amélioration du climat des affaires (DSCE §374) ;

· l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information à travers le renforcement du suivi

participatif au BIP (DSCE §376);

· l'instauration systématique des plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces plans serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des appuis de l'Etat central au développement régional et local (DSCE §534) ;

· la définition des orientations devant guider la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier, et commercial (DSCE §390) ;

· la systématisation des stratégies sectorielles, ainsi que leurs déclinaisons en programmes d'actions ministérielles, la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets programmes (DSCE §391).

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, confère au MINEPAT, la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que de l'aménagement du territoire. A ce titre, il est chargé :

En matière économique,

· de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'Etat ;

· de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;

· de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;

· de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;

· de la promotion des investissements publics ;

· de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;

· de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;

· de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;

· de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;

· des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;

· du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;

· du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;

· du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;

· de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et

l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;

· du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;

· du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;

· du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous-régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

· de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;

· de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;

· de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;

· de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ;

· de la planification des ressources humaines ;

· de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

· de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;

· du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;

· du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;

· du suivi des organisations sous-régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

En outre, ledit décret assigne au MINEPAT le suivi des activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Il lui permet également d'exercer la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur les organes suivants :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Il est rattaché au MINEPAT le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes

économiques.

Le MINEPAT co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Economie, Planification et Aménagement du Territoire », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPAT s'est fixé l'objectif stratégique de « ***Contribuer à la réalisation d'une croissance économique soutenue et promouvoir un développement équilibré du territoire national*** ».

A cet effet, les quatre programmes ci-après ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2020 :

- Programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » ;
- Programme 302 intitulé « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » ;
- Programme 303 intitulé « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale » ;
- Programme 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ».

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'économie camerounaise a continué à faire preuve de résilience au cours de l'année 2020 malgré un environnement difficile.

Au plan international, l'économie mondiale connaît une grave récession provoquée par la pandémie du coronavirus (COVID-19), à laquelle s'ajoutent l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, l'incertitude liée au Brexit, la chute des cours du pétrole en raison des tensions géopolitiques, le durcissement de la politique du crédit en Chine avec des conséquences sur la demande.

Au plan national, le contexte a été marqué par la persistance des crises sécuritaires dans les régions économiquement sinistrées, la suspension des activités industrielles de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), la révision à la baisse à hauteur de 11%, soit 542,7 milliards de FCFA en valeur absolue, de l'enveloppe initiale du budget de l'Etat en application de l'Ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, pour ainsi tenir compte de l'impact à large spectre de ladite pandémie sur les finances publiques.

Dans ce contexte peu favorable, le taux de croissance de l'économie camerounaise se situerait autour de -2,6% en 2020, après une croissance estimée à 3,7% en 2019 avec une inflation maîtrisée à 2,5%.

Malgré ces difficultés qui ont en partie été à l'origine des retards dans les déblocages des crédits, le MINEPAT a veillé à l'optimisation de l'exécution du budget à lui alloué.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

D'autres événements ont influencé la mise en œuvre des programmes. Les plus significatifs sont :

- la poursuite de la préparation d'évènements sportifs majeurs (CHAN 2020 et CAN 2022 au Cameroun) ;
- l'insécurité grandissante dans les Régions de l'Adamaoua et l'Est;
- la poursuite de la lutte contre BOKO HARAM dans la région de l'Extrême Nord ;
- la troisième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) depuis le 04 août 2017 ;
- le parachèvement du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT) ;
- la mise en œuvre du Programme Economique et Financier appuyé par une Facilité élargie de crédit.
- La finalisation de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Développement 2020-2030 (SND30) ;
- l'organisation des échéances électorales (double scrutin des législatives et municipales).

S'agissant des opérations budgétaires, l'exécution du budget programme au MINEPAT, au cours de l'exercice 2020, s'est faite suivant la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 et la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Ce chapitre déroule l'état de mise en œuvre des programmes : 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire »; 302 «Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance»; 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »; et 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ».

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable du programme

TCHOFFO JEAN

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme est présenté dans le tableau ci-contre

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT	
Indicateur	Intitulé:	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	84.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS Action 03: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 05: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 06: COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN Action 07: CONSEIL JURIDIQUE Action 08: DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 09: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 716 976 861,6	CP 4 716 556 787,6
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHOFFO JEAN,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2020, les activités du Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire » ont été réalisées dans un environnement principalement marqué par :

(1) la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

(2) la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

(3) la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

(4) la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

(5) l'Ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de

(6) le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

(7) le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

(8) le décret N° 2019/281 du 31 mai 2019 fixant le calendrier budgétaire de l'Etat ;

(9) la circulaire N°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de

l'élaboration et de l'exécution du Budget de l'Etat ;
(10) la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
(11) la note de service N°0334/NS/MINEPAT/SG du 06 mai 2016 précisant les modalités d'octroi des primes et indemnités pour travaux spéciaux au personnel en service au MINEPAT ;
(12) les crises sécurités dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

En vue de soutenir la mise en œuvre des programmes opérationnels du MINEPAT, le Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » a été mis en œuvre à travers les neuf (09) actions précédemment rappelées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**80,25%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80,25%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 684 779 755,6	CP 4 684 359 681,6
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 32 197 106	Ecart CP 32 197 106
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 650 792 710	CP 4 650 792 710
TAUX DE CONSOMMATION	99,27 %	99,27 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat mitigé obtenu au cours de l'exercice 2020, s'explique par la récession provoquée par la pandémie du coronavirus (COVID-19), l'implémentation de l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.	

PERSPECTIVES 2021	*- dynamiser le processus du contrôle de gestion au MINEPAT ;* *- aligner les programmes à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ;* *- renforcer les effectifs et les capacités du Service des Marchés ;* *- Mobiliser les ressources nécessaires relevant du MINEPAT pour le parachèvement du 4 ème RGPH ;* *- actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur informatique du MINEPAT ;* *- poursuivre l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINEPAT en matériels informatiques ;* *- poursuivre la construction et la réhabilitation des locaux des services;* *- renforcer les capacités du personnel et poursuivre la mise en œuvre du plan triennal de formation ;* *- poursuivre la construction des réseaux informatiques dans les délégations régionales du MINEPAT ;* *- - poursuivre les actions relatives à la légalité et à la régularité juridique, ainsi que la défense des intérêts de l'Etat en justice ;* *- intensifier la lutte contre la corruption ;* *- améliorer les conditions de pré-archivage et d'archivage ;* *promouvoir le bilinguisme et le multiculturalisme au ministère.*

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Le programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » mis en œuvre au cours de l'année 2020 se composait des neuf (09) actions suivantes :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;
Action 02 : Déploiement de la chaîne PPBS ;
Action 03 : Développement des ressources humaines ;
Action 04 : Amélioration du cadre de travail ;
Action 05 : Contrôle et audit interne ;
Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun ;
Action 07 : Conseil juridique ;
Action 08 : Développement des technologies de l'information et de la communication ;
Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 301 par action.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.

OBJECTIF	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	756 922 300	756 922 300	782 422 300	782 422 300	765 734 466	765 734 466	97,87 %	97,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la pandémie du coronavirus (COVID-19) ; - la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ; - le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ; - l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020. - la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'élaboration du projet de feuille de route/lettre de mission 2020 ; - la production des rapports semestriel et annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2020 ; - l'élaboration des rapports de suivi du Comité Multipartenaires (CMP) et des groupes sectoriels du CMP ; - la tenue des réunions de coordination ; - l'élaboration des documents du déploiement du dialogue de gestion ; - la tenue régulière des réunions de dialogue de gestion stratégique ; - la production de tous les extrants principaux de la chaine PPBS du programme 301 ; - l'élaboration du protocole de gestion du programme 301 ; - la production des rapports semestriels et annuels de mise en œuvre du Plan d'Actions 2020 ; - la production de 10 rapports régionaux trimestriels d'activités et de plusieurs rapports départementaux d'activités.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.
Perspectives 2021	Renforcement de la coordination et la collaboration des services.

Action 02 DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS

- élaboration de la charte ministérielle de gestion des programmes ;
- production d'un canevas type de protocole de gestion ;
- organisation d'un atelier-séminaire sur le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance et d'évaluation de la performance à mi-parcours ;
- tenue de sessions des commissions de passations des marchés ;
- 2 cadres de concertation mensuelle de suivi du BIP tenus;
- missions de collecte des besoins budgétaires des structures, assortis des éléments de maturité, ainsi que de l'exécution physico-financière du budget ;
- participation du MINEPAT aux CEPPA, aux conférences budgétaires et devant les commissions des finances et du budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaine PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	347 784 390	347 784 390	337 784 390	337 784 390	335 132 730	335 132 730	99,21 %	99,21 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la pandémie du coronavirus (COVID-19) - la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ; - la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; - l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020. - le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; - la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, prescrivant les modalités d'organisation du contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat ; - la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- production du Rapport Annuel de Performance 2019 du MINEPATproduction de la revue et rationalisation des activités du MINEPAT ; - production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget ; - production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2021-2023 ; - production du PPA 2021 du MINEPAT ; - élaboration des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ;							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- élaboration de la charte ministérielle de gestion des programmes ; - production d'un canevas type de protocole de gestion ; - organisation d'un atelier-séminaire sur le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance et d'évaluation de la performance à mi-parcours ; - tenue de sessions des commissions de passations des marchés ; - 2 cadres de concertation mensuelle de suivi du BIP tenus; - missions de collecte des besoins budgétaires des structures, assortis des éléments de maturité, ainsi que de l'exécution physico-financière du budget ; - participation du MINEPAT aux CEPPA, aux conférences budgétaires et devant les commissions des finances et du budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
Perspectives 2021	- Améliorer le fonctionnement du cadre de concertation de suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 ; - Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance ; - Acquérir une application de gestion et de pilotage de la performance au MINEPAT ; - Elaborer l'annuaire statistique du MINEPAT.

Action 03 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- organisation de l'atelier d'appropriation de la SND20-30 aux responsables des Services Centraux et Déconcentrés du MINEPAT ;
- dynamisation de la vie associative et culturelle à travers la mise sur pied de la mutuelle du MINEPAT (MUNEPAT) ;
- centralisation et mise à jour des fichiers solde et pensions et développement d'un onglet solde et pensions pour le reporting des dossiers.

OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		81.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				80,1%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80,1%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 799 173 191,4	1 799 173 191,4	1 834 181 365,4	1 834 181 365,4	1 863 950 695	1 863 950 695	99,87 %	99,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation 2018-2020.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- prise en charge des étudiants des grandes écoles ; - mise en stage de certain personnel du MINEPAT ; - organisation des séminaires de renforcement des capacités ; - Plus de 400 personnels formés (rédaction administrative en anglais, traitement des actes de la solde et des pensions, pratiques et usages de la langue anglaise…) ; - prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel, dont les malades atteints du SIDA ; - appui aux familles pour l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT; octroi des frais de relève aux personnels à hauteur de 17 millions.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- organisation de l'atelier d'appropriation de la SND20-30 aux responsables des Services Centraux et Déconcentrés du MINEPAT ; - dynamisation de la vie associative et culturelle à travers la mise sur pied de la mutuelle du MINEPAT (MUNEPAT) ; centralisation et mise à jour des fichiers solde et pensions et développement d'un onglet solde et pensions pour le reporting des dossiers.							
Perspectives 2021	- Mettre un accent sur la gestion optimale des carrières ; - rendre opérationnelle la gestion prévisionnelle des ressources humaines.							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

- Amélioration du cadre de travail du personnel des services centraux et déconcentrés, grâce notamment à la construction/réhabilitation des infrastructures de service ;
- Sécurisation des édifices des services centraux et déconcentrés du MINEPAT

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		95.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				96%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 248 151 229,2	1 247 731 155,2	1 150 445 949,2	1 150 025 875,2	1 129 872 824	1 129 872 824	98,21 %	98,21 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la diminution des ressources affectées à certains projets notamment de construction/réhabilitation et équipements des bâtiments des services et de logements d'astreinte des responsables du MINEPAT ; - la mise en œuvre des dernières tranches conditionnelles de la plupart de contrats passés avec certains prestataires, pour la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT et la préparation des nouvelles générations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**1. Mission de suivi-évaluation des projets de construction/réhabilitation des services centraux et déconcentrés. Il s'agit notamment des projets suivants :** - Construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua **(R+2 : phase 2)** ainsi que la clôture y afférente ; - Réhabilitation de la Délégation Départementale du Nyong et Kellé dans la Région du Centre ; - Construction de la Délégation Régionale de l'Extrême- Nord **PHASE II (actuellement réquisitionnée par le MINDDEVEL) ;** - Extension du bâtiment abritant la Délégation Régionale du **Littoral phase III ;** - Réhabilitation de la Délégation Départementale du MOUNGO et de la Case de passage ; - Réhabilitation des infrastructures existantes de la Délégation Départementale de la Menoua ; - Construction de la barrière de la Délégation Départementale de la Menoua. **2. Mission de contrôle et d'inventaire des points de livraison des consommations courantes (eau, électricité et téléphone) du MINEPAT ;** **3. Suivi du projet de parachèvement de l'Amphithéâtre de trois cent places** (aménagement des abords de l'amphithéâtre et du parking, construction d'un gymnase, d'une infirmerie et des aires de circulation), conforment au Marché N° 00036/MINEPAT/CISPM/2019 du 13 septembre 2019 ; **Suivi-évaluation de la mise en œuvre des contrats de prestations de maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT.**							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Amélioration du cadre de travail du personnel des services centraux et déconcentrés, grâce notamment à la construction/réhabilitation des infrastructures de service ; - Sécurisation des édifices des services centraux et déconcentrés du MINEPAT							

Perspectives 2021	- - Finalisation du projet d'aménagement des abords et l'embellissement de l'amphithéâtre de 300 places du MINEPAT ; - -Suivi de la sélection de nouveaux prestataires dans le cadre de la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT ; - - Suivi de la prise en charge totale des prestations extérieures de maintenance des équipements et des édifices ; Organisation des missions de suivi-évaluation des projets inscrits dans le PTA 2021.

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

De l'IGEFS : Elle a bénéficié d'une allocation en ressources financières de 106 500 000 FCFA inscrite en fonctionnement. Toutes ces ressources ont été engagées et consommées ;
L'IGEPS a bénéficié en début d'année d'une allocation en ressources financières de 31 118 230 FCFA inscrite en fonctionnement. Toutes ces ressources ont été consommées. Toutefois, elle fait face à l'insuffisance des ressources budgétaire dédiées à l'exécution de ses missions, tant celles planifiées que celles instruites de manière ponctuelle par la hiérarchie.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des structures contrôlées et auditées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				67,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65% (Audit du fonctionnement) 70% (Audit de performance)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	115 685 949	115 685 949	130 685 949	130 685 949	130 452 259	130 452 259	99,82 %	99,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action, tout comme l'année précédente, s'est faite dans un contexte d'amenuisement continu des ressources budgétaires dû aux crises multiformes (crise sanitaire de la COVID-19, crise sécuritaire dans la partie anglophone du pays,..).							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• **Pour ce qui est de l'IGEFS** : Durant l'année 2020, l'IGEFS n'a pas pu mener convenablement ses missions d'audit en raison des contraintes liées au COVID-19. Néanmoins, les projets HIMO et PADI-Dja au sein desquels des dysfonctionnements ont été dénoncés ont fait l'objet d'évaluation. Elle s'est par ailleurs poursuivie avec la conception de certains outils de management engagé en son sein notamment la Cartographie des risques du MINEPAT et l'Indice de Fonctionnement et de Performance des structures. Les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère y ont été poursuivies également. Concernant lesdites activités de conception, les réalisations en 2020 présentent ce qui suit : - sur l'élaboration de la cartographie des risques du MINEPAT, le rapport des travaux de la phase I (services centraux) en version anglaise et française est disponible et prêt à l'édition. La rédaction du rapport phase II (services déconcentrés) est amorcée avec la définition du canevas, de la méthodologie et des équipes d'analyse par région ; - sur la production de l'Indice de Fonctionnement et de Performance des services, un diagnostic du dispositif du contrôle de gestion du MINEPAT a été mené dans les 04 programmes et le rapport est en cours de finalisation. L'objectif du diagnostic étant de comprendre le fonctionnement actuel dudit dispositif en vue d'en déceler les manquements et d'y proposer des mesures correctives. • **S'agissant de l'IGEPS**, les activités majeures réalisées sont les suivantes : - Évaluation des performances de 4 sur10 régions, dans la mise en œuvre des plans d'actions ; - Distribution des Actes de l'atelier portant sur « l'approfondissement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'amélioration de la performance au MINEPAT dans un contexte de recherche de la viabilité budgétaire » à tous les responsables des services centraux et déconcentrés ; - Mission de contrôle et de vérification de l'état d'exécution physique et financière de certains projets d'investissement public dans le département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua ; - Mission d'inspection a/s du traitement des décomptes ECTA-BTP SARL par les services du MINEPAT ; - Mission d'audit des procédures de gestion du courrier et d'évaluation des modalités de mise en fonctionnement du mécanisme de traçabilité des dossiers fournis par l'application SIGIPES.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• De l'IGEFS : Elle a bénéficié d'une allocation en ressources financières de 106 500 000 FCFA inscrite en fonctionnement. Toutes ces ressources ont été engagées et consommées ; • L'IGEPS a bénéficié en début d'année d'une allocation en ressources financières de 31 118 230 FCFA inscrite en fonctionnement. Toutes ces ressources ont été consommées. Toutefois, elle fait face à l'insuffisance des ressources budgétaire dédiées à l'exécution de ses missions, tant celles planifiées que celles instruites de manière ponctuelle par la hiérarchie.
Perspectives 2021	• **l'IGEFS** : pour l'année 2021, l'IGEFS se propose de poursuivre : - l'évaluation du fonctionnement des services du ministère ; - la vulgarisation de la cartographie des risques des services centraux ainsi que l'élaboration de celle des régions ; - la finalisation de la production de l'Indice de Fonctionnement et de Performance des services de même que celle du Guide de Vérification Interne du MINEPAT ; - la lutte contre la corruption. • **L'IGEPS** envisage au cours de l'année 2021 de: - évaluer le plan d'actions 2021 du MINEPAT ; - organiser le séminaire sur « le renforcement des capacités sur le cadre juridique des établissements publics et des entreprises publiques » ; organiser des missions de clarification des objectifs et des indicateurs de performance, et d'évaluation de l'adéquation entre les objectifs et les moyens budgétaires des programmes du MINEPAT.

Action 06 COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN

Les ressources prévues ont permis d'atteindre partiellement les résultats liés à la production des supports. Ainsi, les missions effectuées sur le terrain ont permis d'obtenir des données actualisées des différentes régions. L'exploitation et l'analyse de ces données ont permis de rédiger les projets de supports. Cependant, les documents élaborés n'ont pas été produits pour des raisons liées à l'absence de moyens.

OBJECTIF	Promouvoir l'économie camerounaise							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise conçus ou mis à jour et diffusés par an cvc				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		15.0				80%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	77 113 143	77 113 143	77 113 143	77 113 143	77 060 380	77 060 380	99,93 %	99,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2020, dans un contexte économique marqué par les effets pervers liés à la pandémie du Coronavirus qui ont considérablement freiné le déploiement des actions de promotion ; la réduction des ressources due aux contraintes budgétaires et la difficulté à se rendre dans certaines localités du fait des crises sécuritaires et sociopolitiques. Par ailleurs, les lenteurs observées dans le règlement des prestations demandées par le MINEPAT ont rendu difficiles les opérations de relations publiques. Il convient de préciser que plusieurs activités de la DPRPC ont été directement impactées par la crise sanitaire, notamment les activités liées à la participation du MINEPAT aux fora et autres événements d'ampleur dans un contexte de confinement. Toutefois, la promotion de l'intégration sous régionale, les projets intégrateurs notamment, la participation aux rendez-vous économiques, ont contribué à l'amélioration du climat des affaires ainsi qu'à détendre le climat social.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Préparation des foires et fora : participation rendue difficile par le contexte sanitaire. Mais la DPRPC a participé à quelques fora (SAGO et le colloque sur la modernisation de la fonction publique) - Missions de collecte des données sur les atouts économiques dans les régions - Conception/mise à jour de neuf (09) archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise, mais des difficultés énormes persistent pour la production des supports élaborés. - Réalisation de 128 synthèses quotidiennes des journaux ; - Animation du site internet du MINEPAT ; - Réalisation de plusieurs émissions de radio et télévision ; - Production du magazine « MINEPAT Report » ; - Couverture médiatique et protocolaire des activités du MINEPAT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues ont permis d'atteindre partiellement les résultats liés à la production des supports. Ainsi, les missions effectuées sur le terrain ont permis d'obtenir des données actualisées des différentes régions. L'exploitation et l'analyse de ces données ont permis de rédiger les projets de supports. Cependant, les documents élaborés n'ont pas été produits pour des raisons liées à l'absence de moyens.							

Perspectives 2021	- Préparation de la participation du MINEPAT aux foires et fora, notamment le salon Promote reporté en 2022 ; - Production des supports audiovisuels montrant les atouts des différentes régions ; - Amélioration du partage d'informations économique ; - Suivi des activités des Missions Economiques auprès des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger ; - Mise en place du système intranet ; - Participation aux séminaires organisés par les institutions de notation en fonction de la conjoncture sanitaire ; - Production du Magazine « Emerging Cameroon » et « Minepat Report » - Amélioration de la mise à jour du Site web du MINEPAT et création des comptes Facebook et Twitter du MINEPAT ; - Amélioration des relations presses à travers l'organisation des sessions de formation et des déjeuners de presse.

Action 07 CONSEIL JURIDIQUE

Globalement la DAJ a obtenu un taux de réalisation de ses activités pour 2020 évalué à 86 %. En effet, la mobilisation de la DAJ pour l'année 2020 a permis l'atteinte globale de 75% à 80% des cibles.

Le résultat aurait pu être plus important avec :

- l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires ;

OBJECTIF	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		815.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1000.0				94%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		940					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 918 231	41 918 231	41 918 231	41 918 231	41 904 210	41 904 210	99,97 %	99,97 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

La Division des Affaires Juridiques (DAJ) s'est pleinement mobilisée au cours de l'année 2020 pour relever les défis qu'impose la résilience de l'économie camerounaise et l'atteinte des objectifs d'émergence, en se positionnant comme un véritable Conseiller Juridique du MINEPAT et un expert pour les autres administrations et aussi, les structures rattachés ou sous tutelle du MINEPAT en conformité avec les dispositions pertinentes de l'article 10 du décret 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du MINEPAT.

Dans un contexte marqué par : la conjoncture politique et sécuritaire du Cameroun, la chute du cours du pétrole et de certaines matières premières, et la crise sanitaire de la COVID 19, le MINEPAT s'est résolu à accompagner le secteur privé dans la modernisation de notre économie.

La mise en œuvre de cette politique passe par une meilleure sélection des projets matures, la relance des secteurs de production, la promotion du local content à travers la réduction des effets néfastes de la crise et en perspective d'un redressement de la balance commerciale du pays.

Pour accompagner cette politique, la Division des Affaires Juridiques s'est fortement mobilisée à travers les activités ci-après : la défense des intérêts de l'Etat en Justice ; l'élaboration et la mise en forme des textes à caractère juridiques relevant du le MINEPAT, la conception et le suivi de la carte contentieuse des affaires impliquant le Ministère ; l'élaboration, la mise en forme et le suivi des engagements du Ministre.

Il faut relever qu'au cours de cette année, se sont accrus :

- les demandes de subventions d'investissements des entreprises du secteur productif et du secteur du développement non productif dues aux effets de la COVID 19;
- les coups de vol/cambriolages au sein des bâtiments abritant les services du MINEPAT ;
- les requêtes et recours gracieux contre l'Etat/MINEPAT ;
- les interpellations du MINEPAT à comparaître par devant les Tribunaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Action, le personnel de la DAJ/MINEPAT a fait preuve durant l'exercice 2020, d'un grand dévouement au travail et un caractère exemplaire dans l'observation des règles d'éthique et de déontologie et ce, en pleine situation de crise sanitaire.

Pour ce faire, la maitrise de la réglementation en vigueur et des principes fondamentaux de droit, se révèlent dans ce contexte être des outils indispensables à la prise de décision. C'est ainsi que sont régulièrement passés en revue la plupart des projets d'actes législatif et règlementaire édités par le MINEPAT (Loi, Ordonnance, Convention de Financement, Décrets, Arrêtés, Décisions, de même que

	les actes contractuels (Conventions) et quasi-contrats (MOU, Accords, Cahiers de charge).
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions.** Dans ce sillage, plus de 94 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme à la DAJ, l'on retient entre autres comme réalisations prioritaires : - **plus de 06 projets de loi élaborés et/ou mis en formes** : o loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun ; o loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ; o loi 2020/001 ratification le traite révisé de la CEEAC, signé le 18 décembre 2019 à Libreville ; - **15 projets de Décrets notamment,** o Décret N°2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité o Décret 2020/676 du 30 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation ; o 19 décrets d'habilitation du MINEPAT à signer des accords de prêts ; o Plusieurs projets d'Arrêtés examinés ; o Plusieurs Décisions et Notes de Services mises en forme. **Mise en forme des projets d'Accord et Convention** Plusieurs projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) ont été élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ. **Défense des intérêts de l'Etat** Durant l'année 2020, l'on n'a pas enregistré des affaires d'ampleurs considérables autres que celles issues du suivi de 2019. Elle a particulièrement été marquée par le suivi des instances pendantes devant les Juridictions de céans. A cet effet, sont régulièrement suivies par le personnel de la DAJ et les Avocats constitués pour le compte du MINEPAT, les affaires ci-après : Dans le cadre des recours précontentieux et contentieux, les plus saillants sont : Aff. SOCAMAT et autres c/ Etat du Cameroun ; l'affaire EYADA ¨Patrice c/MINEPAT, ZOBIYO C/ MINEPAT-CAON-FED, l'Aff. CAON-FED c/CNPS ; l'Aff. Len Holding C/ Etat du Cameroun, l'Aff. Cabinet MBC SARL C/ Etat du Cameroun/MINEPAT ; Aff. Jean E. KAMDEM FOUMBI C / Etat du Cameroun, Aff. FOUMENA C/Etat du CMR, Aff. SANZOUANGO Lucien C/MINEPAT-COMITE DE COMPETITIVITE, l'Aff. SOCAFRIC C/MINEPAT ; recours ARRIAT jean Yves, Assistant Technique PADI-Dja, paiement des arriérés de salaire ; Aff. NYEMECK Pierre et autres pour détournement de deniers publics et coaction de détournements au Tribunal Criminel Spécial; Aff. FOUMBI c/Etat du Cameroun-MINEPAT ; Aff. VILON François et autres ; Aff. MP-MINEPAT c/ ONANA A ZOM CAMILLE et Consort ; Aff. NSOA Jean B c / Etat-MINEPAT (PENDA Johnsin, Chef/ Cellule du Contentieux et de la Discipline) pour vandalisme du domicile. - **Suivi des aspects juridiques liés à la discipline :** l'introduction des dossiers disciplinaires de certains personnels du Comité de Compétitivité allant jusqu'à la résiliation des contrats de travail des mis en cause, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées ; infirmation des décisions de suspension de solde de certains personnels du MINEPAT indûment sanctionnés. - **Promotion et vulgarisation de la Culture Juridique :** o assistance juridique permanente à toutes les structures du MINEPAT tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et dans les organismes sous tutelle ou rattachés ; o interprétation des dispositions des textes à caractère juridique chaque fois qu'elle est sollicitée. - **veille juridique** : élaboration semestrielle et mise à jour de la Carte Contentieuse des affaires impliquant le MINEPAT. **Suivi du respect de la légalité juridique des engagements du Ministère : plus de 25 projets d'actes d'engagements ont été élaborées ou mis en forme à la DAJ et soumis à la haute sanction du Ministre, dans le cadre de l'appui en investissements aux initiatives privées, communautaires et de l'économie sociale.**

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Globalement la DAJ a obtenu un taux de réalisation de ses activités pour 2020 évalué à 86 %. En effet, la mobilisation de la DAJ pour l'année 2020 a permis l'atteinte globale de 75% à 80% des cibles. Le résultat aurait pu être plus important avec : - l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires ;
Perspectives 2021	Pour assurer une couverture optimale des activités et améliorer la qualité des avis et conseil juridique émis par la Division et par conséquente augmenter son rendement pour l'année 2021, la DAJ souhaite : - améliorer son rendement et sa proactivité par rapport au traitement des dossiers prioritaires ; - réduire les délais de traitement des dossiers (max trois jours) ; - faire recycler son personnel cadre afin d'accroitre la qualité des avis juridiques émis ; - améliorer la qualité de la mise en forme des projets de textes législatifs et réglementaires, des Accords et Conventions ; - organiser des séminaires et campagnes/missions de vulgarisation et de promotion de la culture juridique, tant au niveau central et déconcentré du MINEPAT qu'au sein des structures rattachés ; - accentuer le recensement des différentes affaires (précontentieuses et contentieuses) au sein des organes et institutions rattachés au MINEPAT sur l'ensemble du territoire national chaque semestre, aux fins de leurs actualisation, pour un suivi efficient ; - mettre en place une plateforme numérique de banque des données informatiques mettant en exergue l'ensemble des textes législatifs, réglementaires, accords, conventions et autres actes intéressant le MINEPAT dans l'exécution de ses missions ; - suivre systématiquement la mise en œuvre des engagements a pris le Ministre/MINEPAT à l'endroit des promoteurs de projets dans le cadre des appuis financiers du Ministère (mise en œuvre des Cahiers de Charge pour les appuis en investissement et autres conventions de partenariats) ; - élaborer et transmettre trimestriellement, des rapports sur la nature et la quantité des subventions accordées par Ministre/MINEPAT, en conteste de décentralisation ; - bénéficier des affectations en personnels en qualité et en qualité ; jouir d'un accroissement de ses ressources financières afin de faciliter les interventions de son personnel.

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les ressources allouées en 2020 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités sus évoquées.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				92,53%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92,53%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	239 997 770	239 997 770	239 997 770	239 997 770	216 535 782	216 535 782	90,22 %	90,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Appropriation de la réglementation en matière d'audit des systèmes d'information ; - Vulgarisation par l'ANTIC des dispositions de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun ; - Gestion des ressources critiques de l'internet, telles que les adresses IP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Rapport d'audit du système d'information du MINEPAT ; - Elaboration des Rapports de suivi technique des activités informatiques des services du MINEPAT; - Entretien du Réseau informatique et téléphonique ; - Poursuite de la Construction et de la Réhabilitation des Réseaux locaux informatiques des sites et Délégation Régionales du MINEPAT ; - Réhabilitation du site web du MINEPAT ; - Mise en place d'une messagerie interne ; - Acquisition de la solution antivirus ESET End point Security. - Exploitation de l'application GESPARC ; - Extension de l'application de gestion du courrier ; - Mise en place d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées en 2020 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités sus évoquées.							
Perspectives 2021	- Promouvoir des actions en vue de l'association implicite de la DI à tous les projets d'infrastructures et de développement d'applications informatiques, quel que soit le programme ; - Mettre en place une infrastructure de visioconférence ; - Interconnecter les réseaux des Délégations Régionales ; - Finaliser la construction des réseaux informatiques locaux avec les travaux de construction du réseau informatique de la délégation régionale du CENTRE ; - Poursuivre la mise à niveau des équipements actifs (routeurs, commutateurs, etc.) ; - Poursuivre la sécurisation du réseau informatique ; - Suivre les développements d'application notamment celui sur le contrôle de gestion.							

Action 09 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER

Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessus, de réaliser les services susmentionnés et de réduire globalement les différents délais de traduction des documents, de traitement et de transmission des courriers.

- Mobilisation effective des ressources ;
- Engagement, professionnalisme et disponibilité du personnel ;
- Accompagnement effectif de la Haute et de la Très Haute Hiérarchie.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de dossiers (Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits) traités dans les délais réglementaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				86,94%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		86,94%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	90 230 658	90 230 658	90 230 658	90 230 658	90 149 364	90 149 364	99,91 %	99,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Instruction n°3/CAB/PR du 30 mai 1996 relative à la préparation, à la signature et à la publication en version bilingue des actes officiels ; - Circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques ; - Prescriptions du Premier Ministre à travers la correspondance N°B70/b/CAB/PM du 31 Janvier 2011 concernant les méthodes de travail administratif, demandant à chaque département ministériel de veiller au respect de la loi du 19 décembre 2000 régissant les archives […] d'aménager un local dédié aux archives […] de mettre en place un système de classement moderne […] d'amorcer la numérisation des documents ; - Prescriptions du Chef de département sur la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité, adressées aux destinataires de culture anglo-saxonne à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun à travers la note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015 ; - Note de Service 051/MINEPAT/CAB du 27 Juillet 2012 Portant Organisation du Travail au sein du Département Ministériel ; - Faible impact de la gestion documentaire au fonctionnement des services et à la performance des programmes ; - Méconnaissance généralisée des enjeux et contraintes de la gestion documentaire ; - Finalisation de la réflexion sur le Plan de Modernisation de la Gestion Documentaire et début d'implémentation - Mise en œuvre du SND30 avec des exigences spécifiques touchant à la gestion documentaire ; - Volonté du MINEPAT d'améliorer la gestion stratégique de l'information au Cameroun - Difficultés liées au COVID19 en termes de mesures à prendre dans le cadre de la gestion de l'information - Conditions de travail difficiles et à haut risque sanitaire pour le personnel de la SDDA - Faible structuration de la fonction documentaire au MINEPAT.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**1) Lancement des travaux de reconstitution du fonds de documentation de la SDDA : La documentation du ministère a été réorganisée en divers fonds spécialisés :** - *Vision 2035* - *Etudes, rapports, statistiques, analyses et mémoires* - *Histoire économique du Cameroun de la période des indépendances à l'année 2010 ;* - *Textes juridiques et normes ;* - *Guides supports didactiques et publications diverses ;* - *Documentation scientifique à caractère économique, social, culturel et technologique ;* - *Journaux officiels et Cameroon Tribune.* **2) Reconstitution du fonds d'archives du MINEPAT à la SDDA** - Un fonds spécialisé dédié aux dossiers à caractère transversal ouvert sous la dénomination « grands dossiers ». Il s'agit par exemple des grands projets structurants et des programmes dont les éléments d'information sont disséminés dans diverses structures au sein du MINEPAT, ou dans d'autres administrations. Ces éléments seront centralisés à la SDDA pour une meilleure information de la hiérarchie ; - *Un fonds sdédié à l'archivage des actes de carrière des personnels actifs et inactifs du MINEPAT ;* - *Organisation des dossiers* **3) Mission d'appui à la collecte, centralisation et traitement des dossiers à la DREPAT/EST** **4) Scan de mille cinq-cents (1 500) dossiers de personnels** **5) Aménagement de l'espace de consultation et du cadre de travail du personnel** - *La capacité d'accueil des usagers est passée de deux (02) quarante (40) places assises ;* - *Les cadres et Chefs de bureaux, jadis installés au même endroit que les usagers, jouissent désormais de leur espace de travail, bien que celui-ci soit exigu et ouvert aux passants* **6) Traitement de 50252 dossiers au cours de l'année 2020. Ceux-ci sont repartis ainsi qu'il suit** : - 18691 dossiers sortants ; - 13887 dossiers internes ; - 17674 dossiers entrants. **7) Plusieurs autres activités ont été menées à savoir :** - 1783 pages pour 147 documents traduits dans les délais ; - 90 pages relues et mises en forme; 30(trente) sessions de « Cafés linguistiques » organisées en 2020.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessus, de réaliser les services susmentionnés et de réduire globalement les différents délais de traduction des documents, de traitement et de transmission des courriers. - Mobilisation effective des ressources ; - Engagement, professionnalisme et disponibilité du personnel ; - Accompagnement effectif de la Haute et de la Très Haute Hiérarchie.

Perspectives 2021	- Implémenter le Knowledge Management et le Record Management ; - Former des responsables et cadres du MINEPAT sur la nouvelle vision de la fonction documentaire ; - Déploiyer de l'application de Gestion Electronique des Documents (services centraux et déconcentrés) ; - Réhabiliter de la salle de conservation tenant également lieu de bureau pour les cadres ; - Mettre en place de la plateforme documentaire du MINEPAT ; - Organiser la Conférence de rationalisation de la production documentaire au MINEPAT ; - Elaborer le tableau des délais de conservation ainsi que du cahier de charge documentaire ; - Mettre en œuvre des actions de conseil en gestion archivistique ; - Organiser les ateliers de vulgarisation du concept Café linguistique/language Brunch auprès du personnel du MINEPAT ; - Mettre à niveau les outils d'aide à la traduction ; - Mettre en œuvre leprojet de base de données terminologique du MINEPAT ; - Poursuivre en liaison avec la Division Information, le développement et le déploiement de l'application de gestion du courrier au sein du MINEPAT ainsi que la formation initiale et continue des utilisateurs ; - Former le personnel en charge du courrier ; - Poursuivre la mise place et équipement du bureau de reprographie ; - Organiser des journées portes ouvertes en vue de promouvoir les métiers et activités quotidiennes au sein de la SDACL.

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Responsable du programme

TAMBA ISAAC

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "**Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance**" vise la consolidation de la croissance économique à court terme et la recherche à moyen et long terme, d'une croissance forte et durable. Aussi, il recherche une nette amélioration aussi bien en quantité, qu'en qualité du Budget d'Investissement Public (BIP).

Tableau : Présentation du programme 302

OBJECTIF	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution du BIP
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	76.36 2018
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux d'investissement public
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	22.8 2018
	Valeur Cible Année cible:	23.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE
	Action 02:	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
	Action 03:	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
	Action 04:	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.
	Action 05:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
	Action 06:	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Action 08:	PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET
	Action 09:	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES
DOTATIONS INITIALES	AE 6 101 696 278	CP 6 101 695 680
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TAMBA ISAAC,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" s'est déroulé en 2020 dans un contexte principalement marqué par les effets néfastes de la pandémie du Covid-19 sur les prévisions des recettes qui ont induit une réduction de l'enveloppe budgétaire initiale du programme après le collectif budgétaire du 03 juin 2020, ainsi qu'une restriction des déplacements qui a eu des conséquences non négligeables sur la mise

en œuvre de certaines activités. Malgré les contraintes sus évoquées, les activités du programme 302 ont principalement porté sur :

- le renforcement de la surveillance économique et la mise en place d'une veille contre la pandémie du Covid-19 ;
- l'élaboration de la Stratégie de Riposte face à la Covid-19 et de résilience économique et sociale, ainsi que l'élaboration d'un plan de relance post Covid-19 ;
- la poursuite de la mise en œuvre des reformes structurelles convenue avec certains PTF ;
- l'amélioration du climat des affaires, de la mise à niveau des entreprises et le renforcement du dialogue secteur public-secteur privé ;
- le renforcement du processus de préparation, de programmation et de budgétisation des projets de développement en cohérence avec l'évolution du cadre juridique national en la matière ;
- le renforcement du suivi-évaluation et du contrôle de l'investissement public ;
- le suivi de la mise en œuvre des projets structurants de première génération et la préparation de ceux de deuxième génération ;
- l'opérationnalisation du décret du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets ;
- l'opérationnalisation du décret du 31 mai 2019 fixant le Calendrier budgétaire de l'Etat.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" est d'améliorer le taux de croissance de l'économie camerounaise. Son indicateur est le « *Taux d'exécution du BIP*» auquel est associé le « *Taux d'investissement »*.

Le taux d'exécution physique du BIP 2020 est de92,36% contre 88,75% au cours de l'exercice 2019, tandis que le taux d'investissement 2020 est de 24,1 % du PIB contre 23% en 2019.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- *Taux d'exécution du BIP de 92,36%* - *Taux d'investissement de 24,1%.*	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92,36% et 102,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 835 867 154	CP 9 835 866 556
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 734 170 876	Ecart CP -3 734 170 876
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 613 685 386	CP 7 613 685 386
TAUX DE CONSOMMATION	77,4 %	77,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'évolution des indicateurs du programme est à mettre en liaison avec : - l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ;	

	- la poursuite de la résilience de notre économie, à la faveur de la mise en œuvre du PEF 2017-2019 ; - les effets positifs de la mise en service de certains grand projets de première génération sur la dynamique économique du secteur privé ; - les conséquences de la crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest qui freinent la réalisation de certains projets du BIP ; - le non-respect du plan de passation des marchés et les retards dans le paiement des décomptes de certaines entreprises qui empêchent la mise en œuvre des projets dans les délais impartis.
PERSPECTIVES 2021	En guise de perspective, les prochaines activités du programme seront orientées par : - le renforcement de la surveillance économique aussi bien sur le plan national que dans les régions économiquement sinistrées ; - le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de riposte contre le Coronavirus ; - la mise en place d'un système de veille et d'alerte aux futures crises; - la promotion de l'introduction du « contenu local » dans le tissu industriel national ; - le renforcement du suivi des réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires ; - l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public et le suivi de la performance des projets d'investissement ; - la poursuite de la mise en œuvre du décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public ; - le renforcement de l'accompagnement des administrations et des CTD dans la mise en œuvre et l'appropriation des réformes budgétaires ; - la poursuite de la promotion des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans les investissements publics ; - la promotion des Partenariats Public-Privé comme outil de référence pour le financement des projets ; - l'assurance du suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles engagées avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers ; la production des informations statistiques nécessaires à la prise de décision.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 302 par action.

Action 01 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE

Bonne exécution des activités prévues, malgré les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources et les restrictions liées à la pandémie du Covid-19.

OBJECTIF	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de publications produites annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		39.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		39.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		39					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 336 893 828	1 336 893 828	1 495 647 696	1 495 647 696	1 419 175 329	1 419 175 329	94,89 %	94,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'action dans un contexte marqué par : - la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu en 2017 avec le FMI ; - la persistance de la crise sécuritaire dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique ; - l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la production de 20 bimensuelles économiques ; - la production de 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise ; - la production de 04 rapports trimestriels de conjoncture économique ; - la production de 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ; - La production de 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2019, de 58 rapports économiques départementaux, ainsi que la synthèse nationale ; - l'élaboration de deux documents de cadrage macroéconomique ; - l'élaboration de deux rapports sur le suivi de la mise en œuvre du programme économique et financier ; - l'élaboration de deux bulletins économiques ; - l'élaboration d'un rapport sur la stratégie d'intelligence économique ; - le suivi des entreprises sélectionnées dans le cadre de la promotion des « champions nationaux ; - la tenue des réunions de Conseil de Politique Economique ; - la mise en place d'un dispositif de production des données régionales et infrarégionales ; - la poursuite de la mise en œuvre de la politique des "champions nationaux" ; - la production d'un recueil sur les orientations de politiques économiques ; - l'élaboration d'un rapport de suivi des reformes visant l'amélioration du Climat des Affaires ; - la réalisation d'une étude thématique sur le Climat des Affaires ; - l'élaboration d'un modèle de simulation des politiques économiques ; - l'équipement en mobiliers de bureau et matériels de travail de l'immeuble siège de l'INS. **Réalisation du troisième Recensement Général des Entreprises (RGE III)** - la production du document de projet du RGE-3; - l'élaboration de la liste des indicateurs prioritaires du RGE-3; - l'élaboration du document de Méthodologie générale du RGE-3 et ses annexes; - la production du catalogue des produits du RGE-3; - l'élaboration du rapport d'analyse exploratoire de cartographie du RGE; - l'acquisition de trois véhicules pour la supervision et la collecte des données. **Réalisation des enquêtes et études statistiques** - la production de vingt (20) notes mensuelles du suivi de l'inflation à Douala/Yaoundé, sur la période allant de décembre 2019 à septembre 2020; - la production des Notes d'analyse de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) du 4ème trimestre 2019, du 1er et 2ème trimestre 2020; - la réalisation de l'enquête pilote sur l'élaboration de l'Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production (IPPAP) ; - la validation du cahier de charge pour l'opérationnalisation de l'application du Répertoire Informatique et Statistique des Entreprises et Établissements (RISENE); - la production de la note annuelle d'analyse rétrospective de la conjoncture économique ; - l'élaboration du rapport d'enquête pilote sur la mise en place d'un dispositif permanent de mise à jour des statistiques du commerce transfrontalier ; - la réalisation de l'étude économique et financière des entreprises en 2018 ; - l'élaboration du rapport de l'enquête annuelle dans les entreprises ; - l'élaboration du rapport sur la mise en place d'un dispositif permanent d'élaboration des Comptes régionaux au Cameroun; - les travaux de préparation de la table ronde des partenaires pour le financement du PANDSE 2020-2024; - 07 nouvelles études/enquêtes archivées et mises à jour dans la base de données ANADOC/NADA disponibles en ligne à l'adresse http://nada.stat.cm; - la saisie des DSF; - la base de données CamSED mise à jour et disponible en ligne à l'adresse www.dataforall.org/camsed; - la préparation de l'atelier de validation du cahier de charge et du schéma directeur statistique de la Région pour le suivi de la décentralisation ; - 13 Indicateurs du SGDD-a mis à jour sur la plateforme Open Data et la PNRD; - la tenue de 2 rencontres pour l'élaboration des outils et instruments d'assurance qualité pour les statistiques officielles ;

	- la production de 10 annuaires statistiques Régionales; - l'acquisition des véhicules pick-up pour les opérations d'enquêtes statistiques. **Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique** - l'élaboration du rapport 2020 sur le plaidoyer pour le développement de la statistique; - l'élaboration du rapport 2019 sur la situation des indicateurs des ODD au Cameroun; - l'élaboration du rapport sur l'impact de la covid-19 sur les activités du SNIS; - la tenue de 4 rencontres pour l'élaboration la SNDS3 ; - l'élaboration du rapport 2020 sur la coordination du Système statistique national; - l'élaboration du rapport et des brochures de la Journée Mondiale de la Population (JMP) ; - l'installation de réseaux intranet dans quatre agences régionales de l'INS ; - l'élaboration des rapports mensuels de février à décembre 2020 sur les activités de l'INS et la production du CDMT 2021-2023 ; - l'acquisition des matériels d'équipement pour les agences régionales de l'INS ; - l'acquisition de nouveaux matériels de protection pour la salle serveur (Onduleurs) ; - l'achèvement des travaux de numérisation. **Elaboration de la nouvelle base de données des comptes nationaux annuels et retropolation des comptes nationaux** - l'année de base 2016 et la première année courante 2017 sont achevés. - l'année 2018 et la rétropolation sur la période de 1993 à 2015 sont terminés; - la production de la nouvelle année de base 2016 des comptes nationaux basé sur le SCN 2018. - les Comptes nationaux du 4ième trimestre 2019 ; des 1er et 2ième trimestres 2020 provisoires de l'année 2019 ; - la note sur le changement d'année de base des comptes nationaux en 2016 ; - la note sur la mesure de l'économie informelle dans le cadre du rebasage des comptes nationaux en 2016.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bonne exécution des activités prévues, malgré les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources et les restrictions liées à la pandémie du Covid-19.
Perspectives 2021	- la finalisation et l'opérationnalisation du dispositif de production des données régionales et infrarégionales (Tableau de Bord de l'Economie Régionale) ; - la mise en place d'un système d'alerte et de veille économique ; - la mise en œuvre et suivi de la stratégie de riposte contre le Coronavirus; - l'impact du Covid-19 sur l'économie Camerounaise (les activités économiques, les finances publiques, les prix, la balance commerciale, les indicateurs.

Action 02 APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES

- la bonne exécution des activités prévues;
- la lenteur dans le déblocage des ressources financières;
- l'absence de communication entre les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises.

OBJECTIF	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre annuel de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	397 951 740	397 951 740	1 747 840 168	1 747 840 168	1 747 528 612	1 747 528 612	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'action dans un contexte marqué par : - la poursuite de l'accompagnement du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA) ; - la ratification par le Cameroun de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ; - le renforcement de la politique de mise à niveau des entreprises et de la structuration de certaines filières, notamment la filière agroalimentaire ; - l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ; - le renouvellement de l'équipe dirigeante du Comité de compétitivité.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie des exportations; - la promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries ; - le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun ; - l'évaluation des effets économiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APEB/CAM-UE ; - la promotion des clusters et des technopoles ; - la promotion de la sous-traitance ; - le suivi de la mise en œuvre du cahier de charge du Centre Technique Agroalimentaire ; - la mise en œuvre des zones économiques ; - l'élaboration de la stratégie Nationale de mise en œuvre de la ZLECAF au Cameroun ; - l'opérationnalisation de la plateforme de coordination des activités du Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI) ; - le suivi des activités de pérennisation des actions du Programme Intégré de valorisation et de transformation des productions agricoles (PACOM) ; - le suivi des activités d'appropriation et de pérennisation des acquis du projet compétitivité des filières de croissance. - la production et la validation du rapport sur le répertoire des études réalisées sur les filières de production au Cameroun et le recensement des études complémentaires à réaliser sur les filières porteuses de croissance (bois, tourisme…) ; - la tenue de plusieurs réunions avec les acteurs publics et privés organisées (GICAM, ICOTEC, IPAVIC, DGI, DGD, DGEPIP, MINEPIA, Confédération Beauté et bien-être, etc.) ; - la production de supports personnalisés CoCom - l'achèvement des travaux de la refonte du Site web ; - l'élaboration du plan stratégique du Comité de compétitivité ; - la rédaction du rapport annuel sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise. - la formation des experts consultants (marketing, finance, RH-Organisation, et technique) à la méthodologie ONUDI du diagnostic stratégique d'entreprise et réalisation des plans de mise à niveau ; - l'élaboration du document de stratégie du BMN (2020-2024). ; - l'élaboration du cadre de performance du BMN ; - l'étude d'impact de la COVID 19 sur les entreprises du secteur agroalimentaire ; - la réalisation et restitutions de trois (03) études de positionnement stratégique des filières de l'agroalimentaire ; la vulgarisation de la mise à niveau à travers la sensibilisation de 55 acteurs.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- la bonne exécution des activités prévues; - la lenteur dans le déblocage des ressources financières; - l'absence de communication entre les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises.
Perspectives 2021	- la promotion du **contenu local** ; - la mise en œuvre des recommandations du comité d'évaluation du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE ; - les expériences démonstratives des clusters et des technopoles ; - le suivi des conventions d'exploitation des équipements acquis pour le développement de la transformation locale du bois ; - le suivi de la mise en œuvre du dispositif d'appui à la compétitivité du Cameroun ; - l'élaboration d'un document de méthodologie de rédaction des monographies des filières de production ; - le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la ZLECAF ; - l'évaluation de la mise en œuvre du plan de redressement de la filière huile de palme au Cameroun ; - l'élaboration des monographies des filières laitière et porcine ; - la mise en œuvre du partenariat stratégique avec le Global Competitiveness and Benchmarking du World Economic Forum ; - le suivi de la performance des projets et actions d'investissement.

Action 03 PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

- Difficile mobilisation des fonds auprès du MINFI ;
- Bonne collaboration des administrations cibles, concernées par la promotion des approches HIMO au Cameroun.

OBJECTIF	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	0.0					118,7%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 967 292	41 967 292	11 967 292	11 967 292	11 945 727	11 945 727	99,82 %	99,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : - la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune ; - l'avènement du nouveau code des marchés publics qui intègre des dispositions favorables à la prise en compte des approches HIMO dans les processus de passation et d'exécution des marchés publics ; - l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ; - la persistance de la crise sécuritaire dans les régions de l'extrême-nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec ses effets sur le ralentissement et la suspension des travaux dans certains chantiers des projets démonstratifs HIMO.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Suivi de la réalisation des ouvrages HIMO dans 19 CTD :** - **achèvement des travaux** : Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Communes de Tibati, Ngambé-Tikar, Babadjou, Bokito, Bafia, Sangmélima: Bertoua, Nkongsamba 2ème, Yoko, Bangou, Batcham, Babadjou, Tibati, Sangmélima ; - **poursuite des travaux** : Communes de Batcham (68,66%), Bazou (70%), Makénéné (80%) et Okola (35%) ; - **démarrage des travaux** : Communes d'Afanloum (15%), Bayangam (38,50%), Bamendjou (xx%), Fundong (15%), Messondo (19%), Poli (15%) et Tiko (15%) ; - organisation des réunions de coordination avec les autres acteurs de la HIMO.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Difficile mobilisation des fonds auprès du MINFI ; - Bonne collaboration des administrations cibles, concernées par la promotion des approches HIMO au Cameroun.							
Perspectives 2021	- poursuivre la diffusion et la vulgarisation des approches HIMO notamment dans les CTD ; - suivre les travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs ; - poursuivre la formation des entreprises et BET sur la maîtrise des techniques HIMO ; - renforcer la coordination et la collaboration des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de promotion des approches HIMO ; - diffuser le guide sur la promotion des approches HIMO.							

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.

- la tenue régulière des concertations avec les sectoriels et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi.
- la tenue régulière des sessions du comité en charge de la mise en œuvre des réformes structurelles

OBJECTIF	Suivre la mise en oeuvre du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		2.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	42 492 224	42 492 224	42 492 224	42 492 224	42 484 422	42 484 422	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : - les travaux de validation de la SND30 ; - la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier avec le FMI; - l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la tenue des réunions; - l'élaboration du rapport de mise en œuvre 2010-2020 et du rapport d'achèvement.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- la tenue régulière des concertations avec les sectoriels et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi. - la tenue régulière des sessions du comité en charge de la mise en œuvre des réformes structurelles							
Perspectives 2021	- poursuivre les travaux de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ; - poursuivre les travaux de suivi de la mise en œuvre de la SND30.							

Action 05 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

La tenue régulière des réunions de coordination et de planification du programme, qui a favorisé la production à bonne date des différents extrants du programme.

OBJECTIF	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'extrants planifiés annuellement ; effectivement réalisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 367 168 880	1 367 168 880	820 639 885	820 639 885	1 372 882 761	1 372 882 761	167,29 %	167,29 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Budget Programme et l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'organisation des visites en entreprises ; - l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la performance ; - la tenue de quatre réunions de coordination ayant permis d'apprécier la mise en œuvre du programme ; - le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route et du plan d'action du programme effectif ; - l'élaboration et la validation du Document de la Chaine des Résultats et de Revue et actualisation du programme ; - l'élaboration et la validation du CDMT du programme; - l'élaboration et la validation du projet de performance 2019 du programme ; - l'élaboration du Rapport annuel de performance 2019 du programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La tenue régulière des réunions de coordination et de planification du programme, qui a favorisé la production à bonne date des différents extrants du programme.							
Perspectives 2021	- poursuivre la tenue régulière des réunions de coordination ; - produire régulièrement les rapports de suivi de la mise en œuvre du programme.							

Action 06 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

- mobilisation tardive des ressources financières ;
- absence de de bureau pour le personnel;
- faible participation des responsables projets à FINEX lors de l'évaluation de la chaine des résultats

OBJECTIF	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'administration dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		95.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				93,61%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		93,61%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 398 664 359	1 398 663 761	1 398 664 359	1 398 663 761	1 397 449 458	1 397 449 458	99,91 %	99,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- le renforcement des actions de veille et d'accompagnement des administrations ; - l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ; - les difficultés d'exécution du BIP dans certaines Régions du fait de l'insécurité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'audit de la filière coton-textile-confection ; - l'accompagnement des administrations dans l'élaboration de leurs rapports annuels de performance ; - la tenue de la conférence de validation de la revue des activités des administrations ; - l'évaluation de la chaine des résultats 2019 des administrations sectorielles et actualisation de la banque des indicateurs de performance ; - la revue des activités ; - l'évaluation de la chaine des résultats 2019 des projets à financement extérieur et actualisation de la banque des indicateurs de performance ; - la tenue de 02 sessions du Comité national du suivi du BIP ; - la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations ; - l'harmonisation des unités physiques et examen de la cohérence des unités physiques de référence avec les stratégies ministérielles ; - la production de l'Annexe BIP à la Loi de Règlement ; - la veille stratégique en vue de la production des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des Services Centraux ; - le suivi de l'exécution physico-financière des projets à financement conjoint ; - l'évaluation de l'exécution du BIP ; - le suivi de la performance des programmes. - le lancement du BIP dans les régions et les Services centraux ; - la préparation du séminaire de lancement de l'exécution du BIP ; - l'élaboration et la vulgarisation du manuel "Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2021" ; - l'élaboration des rapports régionaux sur la chaîne des résultats du BIP ; - le contrôle mensuel de l'investissement Public ; - la coordination de la mise en œuvre des activités de surveillance économique et de suivi des activités de l'exécution du BIP dans les Délégations régionales et départementales; - le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau régional, départemental et communal.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- mobilisation tardive des ressources financières ; - absence de de bureau pour le personnel; - faible participation des responsables projets à FINEX lors de l'évaluation de la chaine des résultats
Perspectives 2021	- produire les rapports d'évaluation et d'audits de la dépense; - poursuivre le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau national ; - poursuivre la mise en exécution du BIP et le contrôle de l'exécution physique du BIP.

Action 08 PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET

- - la mobilisation tardive des ressources financières ;
- - l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- - la non transmission au MINEPAT de la liste des projets matures par certaines administrations en vue de l'élaboration et de l'actualisation du rapport de maturité;
- - la non compréhension des nouvelles reformes liées à la rationalisation des projets et à la façon dont la banque avait été conçue ;
- l'absence de bureau pour le personnel.

OBJECTIF	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 388 089 955	1 388 089 955	4 190 147 530	4 190 147 530	1 495 673 261	1 495 673 261	35,69 %	35,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette activité s'est menée dans un contexte marqué par ; - la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique ; - la tenue des Conférences Elargies de la programmation et de la Performance associée; - l'opérationnalisation du décret du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets ; - l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ; - l'opérationnalisation du décret du 31 mai 2019 fixant le Calendrier budgétaire de l'Etat.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- - les revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets ; - l'élaboration d'un document de projets à besoin de financement ; - le suivi des chantiers de grands projets ; - la programmation budgétaire des grands projets. - l'organisation des activités de préparation du budget d'investissement ; - l'organisation du séminaire de lancement de la préparation du BIP ; - la production et la diffusion du journal des projets ; - l'organisation des conférences de budgétisation au profit des projets à financement extérieurs et des établissements publics en restructuration ; - l'organisation des missions d'accompagnement des Communes dans la sélection des projets à financer par les ressources transférées, au titre de l'exercice 2021 ; - la tenue des Conférences Budgétaires ; - l'organisation des conférences de décaissement des Fonds de contreparties et de réhabilitation au titre de l'exercice 2021 ; - la tenue des conférences de reports de crédits ; - le renforcement et l'approfondissement du processus de la décentralisation en matière d'investissement public : suivi et encadrement de la mise en œuvre du nouveau mode opératoire de budgétisation, d'exécution et de suivi des ressources d'investissement public transférées aux CTD. - l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets ; - le Comité Technique Interministériel d'Experts d'Examen des dossiers de maturité des projets ; - l'accompagnement permanent des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets ; - la contre-expertise des études pour les grands projets ; - la tenue des Conférences d'examen de la maturité des projets d'investissement public et l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2021 ; - le Fonds de maturation/préparation des programmes et projets ; - l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental à la maturation/préparation de leurs projets ; - l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et de l'exécutif régional à la maturation de leurs projets. - la mise à jour de la banque des projets d'investissement public ; - la vérification et la mise en cohérence des investissements publics retenus dans la programmation budgétaire ; - l'accompagnement des CTD dans la formulation/ identification des projets à soumettre aux financements publics ; - l'organisation de l'atelier de présentation de la banque des projets ; - l'interfaçage de la banque des projets avec le PRO-ADP du PNDP ; - l'actualisation de la nomenclature des localités applicables à la gestion des investissements publics. - l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2021-2023 ; - la tenue des sessions du Comité interne de validation des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe ; - l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2021-2023 (administrations, des EPA et CTD) ; - l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme ; - la validation technique des" CDMT initiaux" 2021-2023 des administrations, des EPA et CTD ; - les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur ; - l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée ; - l'élaboration du rapport sur la programmation des subventions d'investissement 2021-2023 ; - l'appropriation des réformes budgétaires ; - l'organisation de la conférence de programmation des décaissements des projets à financement extérieur ; - l'élaboration d'un référentiel de sélection des projets à inscrire dans le Plan d'endettement ;

	- les procédures et options de refinancement du fonds de maturation ; - l'acquisition des équipements (GPS, Appareils photo, Tablettes) et de matériels roulants (02 pick-up 4x4 et 20 motos tout terrain) pour le suivi de l'exécution du BIP ; - l'appui à la formation sur la construction et l'exploitation de la MCS de l'économie camerounaise et des modèles de simulation d'impact ; - l'appui à l'élaboration du guide du SIPAE ++ ; - l'appui à l'élaboration du manuel de procédures du cadrage macroéconomique ; - l'arrimage des CDMT aux plans de développement des collectivités territoriales décentralisées ; - la production du manuel de budgétisation des investissements publics ; l'appui à l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- - la mobilisation tardive des ressources financières ; - l'instabilité de l'application PROBMIS ; - la non transmission au MINEPAT de la liste des projets matures par certaines administrations en vue de l'élaboration et de l'actualisation du rapport de maturité; - la non compréhension des nouvelles reformes liées à la rationalisation des projets et à la façon dont la banque avait été conçue ; l'absence de bureau pour le personnel.
Perspectives 2021	- - la production des rapports sur la préparation et le suivi de la mise en œuvre des grands projets ; - la poursuite de la préparation, l'élaboration et la diffusion du budget d'investissement ; - la poursuite de la centralisation et la maturation des projets. - l'assistance technique dans les domaines de la gestion intégrée des investissements publics (Contrat cadre) ; - la mise en place d'un modèle économique et d'une application informatique de sélection des Projets d'Investissements Prioritaires ; - le renforcement des capacités des responsables des administrations et Entreprises et Etablissements publics à l'élaboration des CDMT et des PIP ; - la détermination des normes et critères d'évaluation des dépenses de fonctionnement hors salaires des administrations centrales ; l'optimisation du BIP : analyse des dépenses de fonctionnement sous-jacente du BIP sur FINEX.

Action 09 DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

- - les dossiers de faisabilité des projets reçus des administrations, ne contiennent pas toujours les informations permettant au CARPA de mener les évaluations préalables;
- la procédure conduisant à la signature du contrat de partenariat, ne dépend pas uniquement de la performance du CARPA. Plusieurs acteurs peuvent intervenir entre deux étapes consécutives de la procédure, et malheureusement on peut constater des délais longs.

OBJECTIF	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.		
Indicateur	Intitulé:	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	100.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible		90%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	24	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	100.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	100.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		
OBJECTIF	Accroître la participation du privé dans les projets publics		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de contrats PPP signés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	20.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	40.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de contrats PPP signés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	20.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	25.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	128 468 000	128 468 000	128 468 000	128 468 000	126 524 251	126 524 251	98,49 %	98,49 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation ; - avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ; - recherche de financement innovant à faible niveau d'endettement dans la réalisation des infrastructures.

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- le rapport de diagnostic et de recommandations sur le cadre légal, réglementaire et institutionnel des PPP au Cameroun ; - le projet de loi fixant le régime général des contrats de PPP ; - le projet de décret précisant les modalités d'application de la loi fixant le régime général des contrats de PPP ; - le projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2008/035 du 24 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du CARPA ; - le projet de décret portant modalités de gestion du Fonds de préparation des projets à réaliser en contrat PPP. - le rapport final sur le modèle d'estimation de coûts pour les projets PPP ; - l'outil d'estimation de coûts sur Excel. - La production des rapports sur le suivi des: · projet de construction du marché Congo à Douala ; · projet de modernisation du système d'information de la douane camerounaise ; · projet de construction de 06 immeubles à Okolo ; · projet de transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé ; · projet de réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala ; · projet de réhabilitation de l'immeuble CNPS Avenue de Gaulle à Douala ; · projet d'aménagement des kiosques urbains multifonctions dans la ville de Douala ; · projet de réhabilitation du Laboratoire central de l'hôpital Général de Yaoundé ; · projet d'approvisionnement de la ville de Yaoundé en 50.000 m3 d'eau par jour. - L'assistance à la préparation et à la conclusion des contrats de partenariat relatif : · au complexe pour l'aviation sur la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen ; · à l'aménagement du parking et des plateformes logistiques ; · au transport par bus à Douala ; · au centre de traitement des déchets industriels de Douala ; à l'abattoir et conserverie de viande de bovins à Maroua…
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- les dossiers de faisabilité des projets reçus des administrations, ne contiennent pas toujours les informations permettant au CARPA de mener les évaluations préalables; - la procédure conduisant à la signature du contrat de partenariat, ne dépend pas uniquement de la performance du CARPA. Plusieurs acteurs peuvent intervenir entre deux étapes consécutives de la procédure, et malheureusement on peut constater des délais longs.
Perspectives 2021	- l'étude sur l'amélioration du rendement du CARPA auprès des administrations ; - l'étude sur les projets réalisables sous le régime des contrats de partenariat ; - la maîtrise d'œuvre publique sur les contrats de partenariat en exécution - l'étude sur la promotion et la vulgarisation du régime Camerounais des contrats de partenariat ; - l'étude sur le renforcement des capacités sur le PPP - la signature de nouveaux contrats de partenariat.

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE

Responsable du programme

ASSAMBA ONGODO CHARLES

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

bleau : Présentation du programme 303

OBJECTIF	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	
Indicateur	Intitulé:	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	162.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
	Action 02:	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE
	Action 04:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
	Action 05:	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX
	Action 06:	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.
	Action 07:	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL
DOTATIONS INITIALES	AE 2 283 097 057	CP 2 283 097 057
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASSAMBA ONGODO CHARLES,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'économie mondiale a commencé à s'extirper du gouffre dans lequel elle s'était enfoncée lors du «Confinement » d'avril 2020. C'est ainsi qu'entre mai et juin 2020, de nombreux pays rouvrent prudemment leur économie. Toutefois, en raison de la persistance de la pandémie de COVID-19 constate le confinement partiel se poursuit ceci; afin de protéger les populations à risque. Bien que le redressement de la Chine ait été plus rapide qu'attendu, l'ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des chocs. Les secteurs les plus touchés sont le tourisme, la restauration, ainsi que l'artisanat.

A cela s'ajoute l'incertitude liée aux tensions commerciales internationales, un ralentissement de la croissance mondiale, une volatilité des prix des produits de base et ceux du pétrole.

Au niveau régional, les pays d'Afrique centrale sont confrontés à des prévisions de croissance revues à la baisse en raison de la pandémie de Covid-19. Avant la pandémie, la Banque Africaine de Développement, dans son document de Perspectives Economiques en Afrique 2020 (l'Afrique centrale devrait agir sur le développement des compétences et des capacités

adaptées aux réalités économiques), tablait sur une croissance de 3,5% du PIB réel de l'Afrique centrale en 2020. Depuis, le taux a été révisé à -2,5% dans la version la plus optimiste, soit une perte de 6,1 points de pourcentage, et à -4,3% dans le cas le plus pessimiste, soit une perte de 7,8 points..

Selon ledit rapport, cet état des choses s'explique par l'absence de diversification des économies, la faiblesse du capital humain et le manque d'emplois décents. Ainsi, l'acquisition des compétences appropriées devient un défi majeur pour l'Afrique centrale. .

Au niveau national, bien qu'ayant une économie diversifiée et résiliente, le Cameroun reste tout de même vulnérable. L'on note une augmentation rapide de l'endettement non-concessionneldu fait de l'intensification de l'investissement public en prélude à l'accueil du CHAN 2021et de le CAN 2022. L'on dénombre également des pressions sur les dépenses résultant du contexte sécuritaire dans les régions de l'Extrême Nord du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Au niveau externe, l'on retrouve une incertitude liée aux tensions commerciales internationales, un ralentissement de la croissance mondiale, une volatilité des prix des produits de base et ceux du pétrole.

Ainsi depuis 2017, le Cameroun a conclu avec Fonds monétaire international (FMI) un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Le rapport de la cinquième revue (Janvier 2020) de l'accord en faveur du Cameroun a permis de décaisser 55,2 millions de DTS (environ 76,1 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 427,8 millions de DTS (environ 590 millions de dollars). La cinquième revue reste à priori concluante. Toutefois, elle se solde par un ensemble de recommandations, à savoir : (i) résoudre en urgence les problèmes liés à la dette de la SONARA afin de préserver la stabilité financière et de diminuer les coûts budgétaires actuels et futurs ; (ii) réviser et simplifier la structure existante des prix des carburants ; (iii) continuer de privilégier des emprunts concessionnels et faire preuve de prudence dans la gestion des soldes engagés non décaissés (SEND) ; (iv) réaliser un inventaire des dettes croisées entre les entreprises publiques et l'État, ainsi qu'entre les entreprises publiques, et (v) adopter un plan d'apurement des dettes croisées entre les entreprises publiques et l'État ayant été auditées ; (vi) achever les audits de quatre grandes entreprises publiques en étroite collaboration avec la Banque mondiale ; et (vii) continuer d'appuyer la stratégie de réformes régionale de la CEMAC par une mise en œuvre rigoureuse de la nouvelle réglementation des changes.

Il ressort de ce qui précède qu'en plus de lutter contre la profonde récession à court terme du fait de l'empreinte négative de la pandémie COVID 19, les dirigeants doivent relever des défis complexes pour placer les pays sur la trajectoire d'une plus grande croissance de la productivité, tout en veillant à ce que les gains soient répartis équitablement et que la dette demeure viable. Dans cette perspective le Cameroun n'envisage pas de faire sans l'Aide Publique au Développement (APD) qu'il continu d'identifier clairement dans sa Stratégie de Développement à l'horizon 2030 (SND 30), comme l'une des sources du financement de son économie.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Tableau : Performance globale du programme 303

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**73%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	73%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 142 483 386	CP 2 142 483 386
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 283 097 057	Ecart CP 2 283 097 057
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 189 187 447	CP 2 189 187 447
TAUX DE CONSOMMATION	95,89 %	95,89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La performance obtenue s'explique par : - des missions régulièrement effectuées auprès des PTF en vue de la négociation des financements de certains projets ; - la participation à de nombreuses rencontres et réunions statutaires internationales avec des partenaires bilatéraux et des organisations multilatérales; le suivi de la mise en œuvre de l'APE bilatéral Cameroun - Union Européenne et la mise en œuvre des activités relatives au processus d'intégration régionale.	
PERSPECTIVES 2021	Au titre des perspectives pour cette action du Programme 303, il sera question pour l'année 2021, de : -Mobiliser les financements extérieurs en adéquation avec les instruments de financement de la stratégie d'endettement inscris dans la Loi des Finances 2021 ; -Mobiliser les financements uniquement pour les projets bénéficiant d'un niveau de maturation satisfaisant ; -Orienter la prospection des cadres de coopération vers les financements par voie de PPP et les guichets de financements concessionnels.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Le Programme 303 est composé de 07 actions :
Action 01 : Densification du portefeuille de coopération ;
Action 02 : Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ;
Action 03 : Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants ;
Action 04 : Coordination et pilotage du programme ;
Action 05 : Prospection des nouvelles opportunités de coopération et diversification des partenariats techniques et financiers ;
Action 06 : Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement ;
Action 07 : Négociation des accords de partenariat économique avec l'Union Européenne.
Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 303 par action.

Action 01 DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION

Cette surperformance dans la mobilisation des financements au cours de l'année 2020 est justifiée par la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a imposé aux Pouvoirs publics la mobilisation des financements additionnels auprès des Partenaires au Développement pour faire face aux effets de la crise sanitaire sur l'Economie Camerounaise

OBJECTIF	Accroitre le volume des financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette							
Indicateur	Intitulé:		Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature de conventions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		554.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1000.0				129%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		836.3 milliards					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	665 201 725,4	665 201 725,4	665 201 725,4	665 201 725,4	590 624 949	590 624 949	88,79 %	88,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI et soutenu par divers Partenaires Extérieurs, le Cameroun s'est engagé à maintenir la viabilité de la dette publique extérieure, limiter strictement les nouveaux emprunts non concessionnels et de s'attaquer à l'encours des prêts contractés mais non décaissés. Ainsi, dans la démarche de mobilisation des nouveaux financements, la priorité a été accordée à la mobilisation des financements concessionnels et le recours aux Partenariats							

	Public-Privé (PPP). Ceci dans le strict
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Au cours de l'année 2020, le volume total des financements mobilisés est estimé à FCFA 836.3 milliards pour le financement des projets suivant : - Projet de construction de bureau national de l'état civil (Prêt AFD, 3500000 Euro) ; - Facilité de Crédit Rapide 1ère et 2ème Tranche (Prêt FMI, 276000000 DTS) ; - C2D - Appui Budgétaire Sectoriel Riposte Covid-19 (Prêt AFD, 10000000 Euro) ; - Appui au développement économique et social de l'Extrême Nord – HIMO (Prêt AFD, 14700000 Euro) ; - Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les zones Sous-Desservies au Cameroun (Prêt Concessionnel IDA, 129600000 Euro) ; - Programme d'Appui Budgétaire en réponse à la crise Covid-19 (PABRC) (Prêt BAD, 88000000 Euro) ; - Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt Concessionnel FAD, 6000000 UC) ; - Projet de développement des chaines de valeurs de l'élevage et de la pisciculture PD-CVEP (Prêt BAD, 84000000 Euro) ; - Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Don BAD 1290000 Euro) ; - Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt BAD, 217910000 Euro) ; - Contribution du Cameroun au capital/ (ACA) (Prêt BEI, 11370000 Euro) - Programme Intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Prêt Concessionnel FAD, 6000000 UC) ; - Appui budgétaire à la riposte de la pandémie du Covid-19 (Prêt Concessionnel BDEAC, 500000000 FCFA) ; - Programme de Facilitation du transport sur le Corridor Bamenda-Mamfe-Ekok/mfum-Abakaliki-Enugu (Prêt Concessionnel UE, 25000000 Euro) ; - Programme Stratégique de Préparation et de Riposte au Covid -19 (Prêt BID, 27440000 USD) ; - Prêt consolidé initiative G20 - Covid-19_KOWEIT (Prêt FKDEA, 331700.54 KWD) ; - Renovation of the National Center for the rehabilitation of persons with Disabilities Cardinal Paul Emile Leger (Prêt BMCE, 31889673.19 Euro); - Financement des équipements et services pour la participation du Cameroun à la MINUSCA (Prêt CAPB, 58246175.58 USD) ; - Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires (PRODESV II) (Prêt Concessionnel KFW, 8600000 Euro) ; - Projet régional intégrateur du réseau routier dans le Bassin du Lac Tchad Construction du pont sur le Logone Yagoua – Bongor (Prêt UE, 20785000 Euro) ; - Campagne Cotonnière 2019/2020 (Prêt Non concessionnel IFTC, 98000000 Euro) ; - Construction of Olama-Kribi (Bingambo-Grandzambi sectin) (Prêt Concessionnel FKDEA, 5000000 KWD); - C2D APPUI BUGETAIRE SECTORIEL 2020-2022 1st Tranche (Prêt Concessionnel AFD, 103400000 Euro) ; - PPF Valorization of Investments in the Valley of the Logone (Prêt Concessionnel IDA, 5735200 USD); - PPF Lake Tchad Region Recovery and Development Project (Prêt Concessionnel IDA, 2425000 Euro); Projet de construction et d'équipement de l'hôpital régional de Mbalmayo (Prêt Concessionnel BADEA, 12000000 USD).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette surperformance dans la mobilisation des financements au cours de l'année 2020 est justifiée par la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a imposé aux Pouvoirs publics la mobilisation des financements additionnels auprès des Partenaires au Développement pour faire face aux effets de la crise sanitaire sur l'Economie Camerounaise

Perspectives 2021	Au titre des perspectives pour cette action du Programme 303, il sera question pour l'année 2021, de : -Mobiliser les financements extérieurs en adéquation avec les instruments de financement de la stratégie d'endettement inscris dans la Loi des Finances 2021 ; -Mobiliser les financements uniquement pour les projets bénéficiant d'un niveau de maturation satisfaisant ; -Orienter la prospection des cadres de coopération vers les financements par voie de PPP et les guichets de financements concessionnels.

Action 02 RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

-la difficulté du suivi du plan d'action du NEPAD. Les ressources allouées sont insuffisantes pour le suivi des activités ;
-Le Secrétariat du COPIL-CER ne travaille pas de concert avec la DIR dans le cadre du suivi de ce processus.

OBJECTIF	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mises en oeuvre..				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	39 825 781	39 825 781	39 825 781	39 825 781	38 858 485	38 858 485	97,57 %	97,57 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'Afrique centrale fait face à des problèmes inhérents aux marchés nationaux fragmentés. La région est aussi marquée par une instabilité politique et un contexte sécuritaire volatile. Cette situation résulte, en grande partie, des activités de groupes terroristes dans le Bassin du lac Tchad (nord du Cameroun, ouest du Tchad, sud-est du Niger, nord-est du Nigéria) et de l'éclatement de plusieurs conflits multiformes, notamment pour le contrôle des richesses naturelles. Ces conflits ont entraîné de nouveaux défis sur le plan humanitaire tels que des déplacements massifs de populations et l'afflux de réfugiés. D'après le document de stratégie d'intégration régionale 2019-2025, l'Afrique centrale est confrontée à plusieurs défis qu'elle devra nécessairement surmonter pour favoriser une intégration régionale effective. Parmi ces défis figurent (i) la consolidation de la paix pour sortir du cercle vicieux d'instabilité et de fragilité, (ii) le développement des infrastructures (transport, énergie, technologies de l'information et de la communication, eaux transfrontalières), (iii) démentiellement des barrières douanière et tarifaires dans le cadre de des zones de libre-échange de la CEEAC et de la CEMAC, (iv) la réduction des barrières non tarifaires, (v) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles au plan régional, (vi) la diversification économique et le développement des capacités productives, (vii) l'amélioration du climat des affaires, (viii) la réponse aux changements climatiques, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la préservation de l'environnement, (ix) la mobilisation des ressources domestiques et le renforcement des partenariats public-privé, (x) la promotion de l'employabilité des jeunes et (xi) le leadership et la volonté politique dans les pays de la région.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Comme activités majeures menées par la Direction de l'Intégration Régionale l'on compte - la réalisation de la journée CEMAC le 16 mars 2020, sous le thème, améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC; - la tenue par visio-conférence du Conseil des Ministres de la CEEAC pour la révision et la ratification du Traité instituant la CEEAC par ses Etats membres ; -la préparation de la participation du Cameroun au conseil des ministres de l'UEAC le 10 août 2020; - la préparation de la participation du Cameroun au Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC tenu en début d'année 2020; - la tenue par Visio conférence des Assemblées annuelles de la BAD, d'AFRICA 50 et AFREXI BANK; - la Validation des avant-projets du cadre organique de la future CER, de la convention instituant la nouvelle CER ainsi que d'autres textes y relatifs; la conclusion des accords de siège avec groupe AFRIXI pour l'installation de sa succursale en Afrique centrale. Il est envisagé pour 2021 la visite du Président d'Afrexi pour l'inauguration de sa succursale.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	la difficulté du suivi du plan d'action du NEPAD. Les ressources allouées sont insuffisantes pour le suivi des activités ; ***-Le Secrétariat du COPIL-CER ne travaille pas de concert avec la DIR dans le cadre du suivi de ce processus.***
Perspectives 2021	Tirer avantage de la proximité avec le Nigéria, la première économie du continent africain ; -Engager pour 2021 les procédures en vue de la mobilisation des fonds et de la maturation des projets au niveau de la CEMAC ; -Engager les procédures de paiement des contributions du Cameroun au sein des institutions régionales dont il est membre ; -Continuer à impulser le processus d'intégration des zones CEMAC et CEEAC

Action 04 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

L'indicateur de l'action affiche une hausse sur la période 2019-2020. En effet, le correctif budgétaire a favorisé une éviction de certaines activités. Le redéploiement du personnel sur celles qui ont été maintenues a amélioré la performance de leur exécution.

OBJECTIF	Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités decoopération Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités decoopération							
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités du programme					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	95.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	95.0					95%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	718 679 464	718 679 464	685 405 469	685 405 469	718 605 264	718 605 264	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le prolongement de la crise sanitaire Covid 19 a été à l'origine d'un ralentissement de l'activité économique du Cameroun en 2020. De ce fait, le Cameroun a fait face au cours dudit exercice à de forte tension de trésorerie qui lui ont valu l'initiative d'un correctif budgétaire. Ledit correctif budgétaire à procéder à des coupes drastiques du budget initialement voté, rendant ainsi difficile la mise en œuvre des interventions initialement programmées. Toutefois, l'année 2020 se solde par la signature de plusieurs actes qui marque la volonté du Gouvernement de demeurer dans la réforme de ses finances publiques. Cet ainsi, que cinq décrets portant sur la question ont été avalisés par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, relativement au plan comptable, à la nomenclature budgétaire, au tableau des opérations financières, et à la réforme comptable qui a démarré de manière satisfaisante. Comme acquis pour l'année 2020, l'on relève l'adoption de la loi régissant l'activité statistique, le décret portant Règlement général de la comptabilité publique. Selon les dires de Monsieur le Ministre des Finances de « Ce décret porte à six le nombre de directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques transposées dans notre pays. De ce fait, il précise également que le cadre juridique des finances publiques du Cameroun est Aujourd'hui, entièrement aligné aux normes internationales en matière de transparence et de sincérité ». En outre, il s'est tenu la deuxième édition du débat d'orientation budgétaire, la mise en œuvre de la réforme comptable avec le compte unique du trésor, le renforcement des capacités du personnel sur la nouvelle lecture des finances publiques du Cameroun.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont : -la production des extrants majeurs de la chaine PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2021 (Revue et actualisation des programmes ; RAP ; CDMT ; Chaine de résultat etc) ; -Actualisation des outils de suivi de la mise en œuvre du programme 303 (Etat de mise en œuvre du plan d'action et Feuille de route ministérielle) ; -Synthèse des résultats portant sur le diagnostic du programme 303, en préparation de l'activité sur la revue des cadres programmatiques ; -Mise en place d'un dispositif interne au programme pour le contrôle de gestion ; La production du protocole de gestion du programme 303.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur de l'action affiche une hausse sur la période 2019-2020. En effet, le correctif budgétaire a favorisé une éviction de certaines activités. Le redéploiement du personnel sur celles qui ont été maintenues a amélioré la performance de leur exécution.							

Perspectives 2021	Améliorer la responsabilité des acteurs de la performance par une contractualisation ; -Accentuer la participation des effectifs dans le processus de travail

Action 05 DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX

L'indicateur du programme est à priori désuète, comment rendre compte ou assurer la responsabilité d'une intervention pour laquelle on n'a pas été mandaté. La promotion de l'investissement au Cameroun sous son aspect privé relève de la compétence de l'Agence de Promotion de l'Investissement (API). De ce fait, cet aspect lié aux interventions de l'API devrait être évincé du programme 303.

OBJECTIF	Favoriser les Investissements Directs Étrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 478 977	29 478 977	29 478 977	29 478 977	29 316 884	29 316 884	99,45 %	99,45 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'examen du climat des affaires au Cameroun montre qu'il fait face à certains problèmes de gouvernance qui freinent potentiellement son développement et le rendent moins attractif aux yeux des investisseurs. En effet, le Cameroun est classé 152e sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2018 établi par Transparency International, et 166e sur 190 économies dans le dernier rapport Doing Business 2019 de la Banque mondiale sur la réglementation des affaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Un nouvel instrument de financement islamique des projets a été prospecté, à savoir les SUKUK, équivalents islamiques des titres obligataires et représentant des titres de dette respectant la contrainte du respect des principes de la finance islamique ; -Un Groupe de Travail Ministériel présidé par Monsieur ALHADJI MAGRA, Conseiller Technique N°1 au MINEPAT a été créé en vue d'assurer la préparation et le suivi de la mise en place du dispositif technique et juridique d'émission des SUKUK au Cameroun ; Un Marché a été passé avec le Consortium de Cabinet HADI-TS Sarl | EMR Limited, à l'effet de mener des études sur l'émission de SUKUK au							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur du programme est à priori désuète, comment rendre compte ou assurer la responsabilité d'une intervention pour laquelle on n'a pas été mandaté. La promotion de l'investissement au Cameroun sous son aspect privé relève de la compétence de l'Agence de Promotion de l'Investissement (API). De ce fait, cet aspect lié aux interventions de l'API devrait être évincé du programme 303.							
Perspectives 2021	- - Relance des activités de relative à la création d'Haute Autorité du Waqf au Cameroun ; - - Mener des plaidoyers afin de faire de certaines études propres à la coopération, des activités éligibles au Budget d'Investissement Publique. Reformulation de l'indicateur de l'action-							

Action 06 AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.

le niveau de performance obtenue s'explique d'une part, par l'intensification du niveau de l'investissement public du Cameroun en prélude à l'accueil du CHAN 2021 et de le CAN2022, et d'autre part par la volonté d'achever les projets de première génération qui accompagnaient la première phase de la vision.

OBJECTIF	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs.							
Indicateur	Intitulé:		Taux global de décaissement des financements extérieurs.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		36.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		38.0				46%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		46%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	778 006 836	778 006 836	670 667 160	670 667 160	769 019 138	769 019 138	98,84 %	98,84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Depuis l'après-guerre, l'Aide publique au développement a fait face de nombreuses crises historiques. Aujourd'hui, la pandémie Covid 19, implique pour celle-ci de nouvelles formes d'interventions. Cet ainsi que dans sa déclaration, le CAD donne la priorité aux investissements dans les systèmes de santé et la protection sociale, qui revêtent un caractère central dans les stratégies nationales de lutte contre les répercussions médicales, sociales et économiques de la crise du COVID-19 (OCDE, 2020[24]). Par ailleurs, six principales tendances ressortent du document relatif aux profils de coopération au développement 2020 produits par l'OCDE. A savoir : · - une croissance continue de l'APD bien qu'elle soit trop lente pour permettre d'honorer les engagements internationaux. Malgré une augmentation de l'APD destinée aux PMA, ces dernières ne reçoivent toujours qu'une faible part des financements privés mobilisés à travers le financement public du développement ; · - une hausse continue des apports destinés aux contextes fragiles depuis 2014, le faible financement à l'appui de l'égalité entre les sexes atteint des niveaux inégalés ; · - une légère hausse du financement à l'appui de l'environnement et du changement climatique a légèrement augmenté pour les pays du CAD ; -une tendance à une moindre prévisibilité des apports d'APD dans les pays partenaires et à un moindre recours aux budgets nationaux							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- le niveau de performance obtenue s'explique d'une part, par l'intensification du niveau de l'investissement public du Cameroun en prélude à l'accueil du CHAN 2021 et de le CAN2022, et d'autre part par la volonté d'achever les projets de première génération qui accompagnaient la première phase de la vision.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- le niveau de performance obtenue s'explique d'une part, par l'intensification du niveau de l'investissement public du Cameroun en prélude à l'accueil du CHAN 2021 et de le CAN2022, et d'autre part par la volonté d'achever les projets de première génération qui accompagnaient la première phase de la vision.							

Perspectives 2021	- la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des financements intégrés du développement (sources intérieures et extérieures publiques et privées) ; - la réalisation de l'étude sur les opportunités de mobilisation des financements mixtes (« blended finance ») au Cameroun sur le modèle de Project finance en utilisant les ressources publiques (internes et APD) pour attirer les financements privés (fonds d'investissement, fonds de pension, fonds des fondations, etc.) pour le financement de l'agenda 2030 des ODD au Cameroun ainsi que les priorités nationales de développement ; le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur l'évaluation de la qualité de la coopération sud-sud et triangulaire au Cameroun en vue de l'amélioration de la contribution de cette forme de partenariat à l'atteinte des objectifs nationaux de développement et aux ODD l'accompagnement des sectoriels pour lever des financements extérieurs pour la maturation de leurs projets d'envergure

Action 07 NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

L'impact important de la crise sanitaire sur les entrées de la trésorerie, le Gouvernement Camerounais a décidé de suspendre la progression du calendrier de démantèlement tarifaire. Ainsi, la cinquième phase du démantèlement qui devait assurer le passage 45 à 60% d'exonération des droits de douane pour les produits du 2ème groupe et initialiser le démantèlement des produits du 3ème groupe, n'a pas été effectif.

Ainsi, le calendrier de démantèlement tarifaire n'a pas progressé en 2020. Ceci justifie le niveau de l'indicateur de performance de l'action qui est de 0%.

OBJECTIF	Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE							
Indicateur	Intitulé:	Degré d'ouverture du marché aux produits d'origines des pays membres de l'Union Européenne					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	35.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	65.0					74,35%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	48,33						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	51 904 273,6	51 904 273,6	51 904 273,6	51 904 273,6	51 880 963	51 880 963	99,96 %	99,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Face à la fragilisation de l'économie camerounaise due au renforcement pandémies COVID-19, le Gouvernement a invoqué les mesures de sauvegarde prévues par l'APE et les dispositions de l'Accord de Vienne relatives au cas de force majeure. Ainsi, le calendrier de démantèlement tarifaire a connu une modification dans sa cinquième phase. En effet, le démantèlement de 45 à 60% du droit de douane pour les produits du 2ème groupe et au début du démantèlement des produits du 3ème groupe n'a pas été effectif. Par ailleurs, faisant suite au Brexit, il est question pour le Cameroun de ne pas se laisser surprendre par les répercussions du Brexit sur les APE. Ainsi, le Cameroun cherche à trouver des alternatives et à s'adapter le moment venu. Parmi celles-ci, figure la signature d'un APE bilatéral entre le gouvernement camerounais et le gouvernement britannique. C'est la raison pour laquelle avec l'expertise du cabinet BKP economic advisors, l'Etat prépare préalablement une « étude sur l'impact commercial, économique et financier de l'accord de partenariat économique bilatéral à conclure éventuellement d'ici 2021 entre le Cameroun et le Royaume-Uni ». Ceci constitue la première étape nécessaire à franchir avant le démarrage effectif des négociations, qui consisteront entre autres à réexaminer le texte juridique de l'APE d'étape Cameroun-Union européenne, en vue de sa transposition éventuelle en un APE bilatéral complet, juste et mutuellement bénéfique aux deux pays.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- S'agissant du suivi et de la mise en œuvre de l'APE et conformément à la Fiche technique sur le bilan douanier du démantèlement tarifaire : les produits du groupe 1 bénéficient d'ores et déjà d'une exonération fiscale de 100% ; les produits du groupe 2 sont passés de 45% d'exonération fiscale en 2019 à 60% depuis le 1er janvier 2021. En ce qui concerne les produits du groupe 3, le démantèlement a été suspendu en août 2020 afin de mitiger les effets de la crise COVID 19 sur les finances publiques. Cette cinquième phase a redémarré depuis le 1er janvier 2021 et devrait s'étendre jusqu'au 3 août 2021 ; Les négociations engagées entre le Cameroun et le Royaume-Uni ont abouti à la signature le 27 décembre 2020 d'un protocole d'entente concernant les «?*arrangements?*» pour l'application d'un Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) calqué sur celui existant déjà avec l'Union européenne							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'impact important de la crise sanitaire sur les entrées de la trésorerie, le Gouvernement Camerounais a décidé de suspendre la progression du calendrier de démantèlement tarifaire. Ainsi, la cinquième phase du démantèlement qui devait assurer le passage 45 à 60% d'exonération des droits de douane pour les produits du 2ème groupe et initialiser le démantèlement des produits du 3ème groupe, n'a pas été effectif. Ainsi, le calendrier de démantèlement tarifaire n'a pas progressé en 2020. Ceci justifie le niveau de l'indicateur de performance de l'action qui est de 0%.
Perspectives 2021	Il serait opportun pour le CSMO APE-UE d'envisager la transition d'un Accord d'étape vers sa forme la plus complète au niveau régional comme un axe majeur de sa stratégie ;Les préoccupations liées aux aspects de normes et qualités soient effectivement prise en compte dans les activités dudit comité

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Responsable du programme

OUM ELOMA JANVIER

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	
Indicateur	Intitulé:	Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	8.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	23.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 08:	APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL
	Action 09:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
	Action 10:	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE
	Action 11:	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT
	Action 12:	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE
	Action 13:	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES
	Action 14:	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DOTATIONS INITIALES	AE 38 074 573 870,4	CP 38 074 573 870,4
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUM ELOMA JANVIER,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 304 s'est exécuté en 2020 dans un contexte marqué par :

- l'urgence de l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), sa vulgarisation et dissémination ainsi que la finalisation du projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 ;
- l'urgence de définir les modalités de mutualisation des opérations de collecte de données du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ainsi que la difficulté de mobiliser les ressources pour le financement desdites opérations ;
- la difficulté de poursuivre sereinement la mise en œuvre de certaines activités liées à la propagation de la pandémie du COVID-19 ;
- la mise en œuvre de la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire par la poursuite de l'élaboration des schémas national et régionaux d'aménagement du territoire ;
- les lenteurs persistantes dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés et d'exécution des dépenses budgétaires ;
- la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-

Ouest ;

- la volonté des pouvoirs publics d'asseoir les bases de la décentralisation.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

En relation avec l'indicateur de performance du programme 304, à savoir le taux d'exécution des activités de planification du développement et d'aménagement du territoire, il convient de relever que les travaux de planification de la 2ème phase de la Vision de développement ont abouti à l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Les travaux pour l'opérationnalisation des plans et programmes phares de cette SND30 ont démarré. En outre, le projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 a été élaborée et le processus de son adoption au sein du Gouvernement a été enclenché.

Il faut relever que les travaux d'élaboration de la SND30 ont également permis d'actualiser sept (07) stratégies sectorielles : (i) infrastructures ; (ii) rural ; (iii) santé ; (iv) éducation et formation professionnelle ; (v) industries et services ; (vi) services sociaux et (vii) gouvernance.

Les stratégies des secteurs rural, santé et éducation ont été validées.

Pour ce qui concerne la finalisation des autres documents de planification temporelle et spatiale, les travaux d'élaboration du Plan de Zonage du Territoire National, du Schéma National et des (dix) 10 Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire se sont poursuivis.

A ce sujet, la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres a démarré et les consultations régionales ont débuté sur le terrain avec les acteurs locaux. Le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a été rendu disponible. Il en est de même pour le Schéma Régional de l'Est.

En dehors de l'élaboration des outils de planification spatiale et temporelle, les autres études d'aménagement du territoire se sont poursuivies. Il en est de même de la construction des infrastructures d'aménagement du territoire et de la mise en œuvre des Programmes, Projets et Missions du portefeuille du MINEPAT relevant du Programme 304.

Les détails de ces avancées sont présentés dans l'analyse de la performance des actions du programme 304.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	66%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	66%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 39 108 507 919,4	CP 39 108 507 919,4
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 45 080 829 248	Ecart CP 45 080 829 248
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 36 656 771 855	CP 36 656 771 855
TAUX DE CONSOMMATION	96,71 %	96,71 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La mise en œuvre du Programme en 2020 a permis d'enregistrer des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif qui est de « planifier le développement et aménager les zones d'interventions prioritaires ». De manière précise, on note que : ü les travaux de planification de la 2ème phase de la Vision de développement ont abouti à l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Les travaux pour l'opérationnalisation de ses plans et programmes phares ont démarré. En outre, le projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 a été élaborée et le processus de son adoption au sein du Gouvernement a été enclenché. Il faut également relever que, les travaux d'élaboration de la SND30 ont permis d'actualiser sept (07) stratégies sectorielles : (i) infrastructures ; (ii) rural ; (iii) santé ; (iv) éducation et formation professionnelle ; (v) industries et services ; (vi) services sociaux et (vii) gouvernance ; ü les Stratégies des secteurs rural, santé et éducation ont été validées ; ü plusieurs étapes intermédiaires ont été franchies dans l'élaboration des outils d'aménagement du territoire. A ce titre : o les travaux de la 2ème phase du Plan de Zonage du Territoire National pour l'élaboration du Plan indicatif d'affectation des terres ont démarré avec les consultations au niveau des Régions. Le niveau global d'exécution de cette activité se situe à 70% ; o le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a été approuvé portant le niveau de réalisation de ce projet à 95%. Il en est de même pour le Schéma Régional de l'Est ; o le Rapport d'établissement du Schéma Régional du Nord a été approuvé. En outre, l'atelier régional de lancement de cette activité s'est tenu à Garoua et le Rapport de diagnostic a été produit par l'entreprise ; o le processus de passation de marché pour l'élaboration du Schéma Régional du Sud-Ouest s'est poursuivi. ü les travaux préparatoires du dénombrement principal du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4ème RGPH) se sont poursuivis et ont permis de finaliser les outils de collecte de données, de développer la plate-forme d'inscription en ligne aux postes de Contrôleurs et d'agents recenseurs. En outre, des concertations conduites par le MINEPAT se sont tenues en exécution des hautes directives du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement,** relatives à la mutualisation des opérations de collecte des données du 4ème RGPH et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage. Elles ont permis de boucler le financement des opérations mutualisées et spécifiques, de produire les Manuels des procédures administratives, comptables et opérationnelles pour la conduite des activités mutualisées, lesdits manuels ont été validés par le Chef du Gouvernement ; ü la poursuite de la réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire. On peut citer : o la construction des ouvrages et retenues d'eau et la mise en place des agropoles dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT) ; o l'électrification de 16 localités de Lagdo dans le cadre de la mise en œuvre du contrat plan Etat/Commune de Lagdo ; o la construction du kit frontalier d'olamze dans la Région du Sud et du marché frontalier de Garoua Boulai dans la Région de l'Est ; o la construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des	

	produits agro pastoraux de Mbouda, Foumbot dans la Région de l'Ouest ; de Kyé-Ossi et Mvangane dans la Région du Sud ; o la construction des adductions d'eau potable de MINDIF, de Soulédé Roua dans la Région de l'Extrême-Nord. la poursuite de la mise en œuvre des activités des Programmes, Projets et Missions du portefeuille du MINEPAT relevant du Programme 304 à savoir : PNDP, SPRPB-II, PERIZ-MAÏS-MANIOC, Programme Agropoles, Projet Filets Sociaux, projet Planification Sociale- UNICEF, projet de lutte contre la mouche noire, PAPRINS, PADI-Dja, PRESIBALT, PDIZTF, PERPREN, PDRI-CL, PDICA, BADEP, VIVA-BENOUE, BUCREP, MIDIMA, MEAO, MEADEN.
PERSPECTIVES 2021	Au cours de l'exercice 2021, il sera notamment question d'aligner les programmes ministériels à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), de poursuivre la mise à disposition des instruments de planification et des outils d'aménagement, et de poursuivre l'implémentation des projets et programmes sur les zones d'intervention prioritaire à l'échelle du territoire national. Ainsi, il s'agira particulièrement de : - diffuser la SND30 et aligner les programmes ministériels ; - réaliser les études spécifiques pour la mise en route de la SND30 ; - conduire les opérations de collecte des données du 4ème RGPH ; - poursuivre la mise en œuvre du contrat-plan Etat- Commune de Lagdo ; - poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement local (Programme National de Développement Participatif, Sous-programme de Réduction de Pauvreté à la Base, Projet Filets Sociaux, Programme Agropoles) ; - réaliser les études spécifiques de population ; - conduire les activités relatives au dividende démographique ; - poursuivre et finaliser l'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire ; - poursuivre la mise en œuvre des missions et programmes d'aménagement du territoire ; - réaliser les travaux de construction des adductions d'eau potable de Waza, de Soulede Roua, et de Mindif ; - réaliser les études techniques en vue de la construction de la route Gambarou-Ngala-Kousseri ; - de finaliser les travaux en cours de construction des kits frontaliers et des magasins de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agropastoraux ; poursuivre la mise en œuvre des activités du PLANUT

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Le Programme 304 se compose 07 actions, que sont :
Action 01: Appui au développement régional et local ;
Action 02: Renforcement du processus de planification stratégique ;
Action 03: Prospective et veille stratégique de développement ;
Action 04: Planification des services sociaux et des ressources humaines de la Nation et suivi des questions de population et du genre ;
Action 05: Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières ;
Action 06: Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ;
Action 07: Coordination et pilotage du programme.
Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 304 par action

Action 08 APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

Parmi les principales activités consommatrices des ressources destinées à la mise en œuvre de cette action, on peut citer la mise en œuvre : du PNDP (9 800 000 000 FCFA) ; du Projet Filets Sociaux (7 600 000 000 FCFA) ; du SPRPB (250 000 000 FCFA) ainsi que du Programme Agropoles (600 000 000 FCFA).

OBJECTIF	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des Collectivités Territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en oeuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		•Aucune information n'a été fournie par le PNDP					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 275 305 110	22 275 305 110	15 732 518 233	15 732 518 233	20 133 427 583	20 133 427 583	96,22 %	96,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre et intensifier le processus de décentralisation engagé depuis 2004, et la nécessité de promouvoir les initiatives régionales et locales.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Parmi les activités majeures réalisées, on peut citer : - l'exécution des marchés relatifs à l'extension du réseau électrique dans 18 localités de la Commune de Lagdo dans le cadre de la mise en œuvre du contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ; - le démarrage des travaux en vue de l'organisation des ateliers inter-régionaux de sensibilisation sur la constitution d'une plateforme des promoteurs des farines locales au Cameroun ; - l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ; - la mise en œuvre des programmes et projets ci-après : - le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ; - le Projets Filets Sociaux (PFS) ; - le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (PERIZ-MAÏS-MANIOC) ; - le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ; le Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Parmi les principales activités consommatrices des ressources destinées à la mise en œuvre de cette action, on peut citer la mise en œuvre : du PNDP (9 800 000 000 FCFA) ; du Projet Filets Sociaux (7 600 000 000 FCFA) ; du SPRPB (250 000 000 FCFA) ainsi que du Programme Agropoles (600 000 000 FCFA).
Perspectives 2021	En termes de perspectives, on peut citer : - la poursuite de la mise en œuvre du contrat-plan Etat- Commune de Lagdo ; - l'intensification de la mise en œuvre de la 3ème phase du PNDP en rendant disponible les PCD des Communes ; - la poursuite de la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base-phase 2/ Projet d'Appui à la Résilience Economique; - la poursuite de l'accompagnement des agropoles créés ; - la poursuite de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ; la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc ».

Action 09 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Uniquement constituées des dotations en fonctionnement, les ressources de cette action ont été destinées au paiement des salaires des agents et au fonctionnement courant des services directs du Responsable du Programme, des Directions et Divisions.
Des dotations ont également été allouées pour contribuer au fonctionnement courant des Délégations Régionales et Départementales.

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				95%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 389 560 299,8	1 389 560 299,8	2 004 125 701,8	2 004 125 701,8	1 381 290 797	1 381 290 797	99,4 %	99,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la diminution des ressources de fonctionnement pour ce qui concerne particulièrement des structures de services centraux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• l'élaboration du Plan d'Action 2020 du Programme ; · l'élaboration du protocole de gestion 2020 du Programme ; · l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2019 du Programme ; · l'élaboration du CDMT 2021-2023 du Programme ; · la tenue régulière des réunions de coordination et sessions du dialogue de gestion du Programme ; l'évaluation trimestrielle de la mise en œuvre du Plan d'Action et de la Feuille de Route du Programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Uniquement constituées des dotations en fonctionnement, les ressources de cette action ont été destinées au paiement des salaires des agents et au fonctionnement courant des services directs du Responsable du Programme, des Directions et Divisions. Des dotations ont également été allouées pour contribuer au fonctionnement courant des Délégations Régionales et Départementales.							
Perspectives 2021	- Poursuivre l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme, en rendant disponibles les référentiels ci-après : le Protocole de Gestion ; les Rapports de synthèse trimestriels, le CDMT, et le Rapport Annuel de Performance. Tenir régulièrement les réunions de coordination et sessions du dialogue de gestion du Programme							

Action 10 RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les ressources destinées à la réalisation de cette action ont contribué en majeure partie à mener les travaux de mise en route de la 2ème phase de la Vision 2035 (700 000 000 FCFA). Une part non négligeable a permis de conduire les activités visant à la revue/actualisation des Politiques Publiques et rencontres sectorielles de planification, à élaborer le CBMT 2021-2023 et à mettre en œuvre le projet composante ''Planification Sociale''- UNICEF qui a bénéficié de 70 000 000 FCFA en fonds de contrepartie.

OBJECTIF	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		9.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		07					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	680 371 710	680 371 710	680 371 710	680 371 710	680 023 474	680 023 474	99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'urgence de l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ainsi que sa vulgarisation et dissémination							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	● l· l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ; · l'élaboration du projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 ; · l'actualision de sept (07) stratégies sectorielles : (i) infrastructures ; (ii) rural ; (iii) santé ; (iv) éducation et formation professionnelle ; (v) industries et services ; (vi) services sociaux et (vii) gouvernance ; · la validation des Stratégies des secteurs rural, santé et éducation ; · le démarrage des travaux pour la détermination des plans et programmes phares de la SND30 ; · l'accompagnement des administrations dans le cadre de l'alignement de leurs cadres stratégiques aux orientations de la SND30 ; · la conduite des travaux de préparation des rencontres sectorielles de planification ; la production du CBMT 2021-2023.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources destinées à la réalisation de cette action ont contribué en majeure partie à mener les travaux de mise en route de la 2ème phase de la Vision 2035 (700 000 000 FCFA). Une part non négligeable a permis de conduire les activités visant à la revue/actualisation des Politiques Publiques et rencontres sectorielles de planification, à élaborer le CBMT 2021-2023 et à mettre en œuvre le projet composante ''Planification Sociale''- UNICEF qui a bénéficié de 70 000 000 FCFA en fonds de contrepartie							
Perspectives 2021	· l- diffuser la SND30 et aligner les programmes ministériels ; réaliser les études spécifiques pour la mise en route de la SND30 ; élaborer le CBMT 2021-2023.							

Action 11 PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Les ressources allouées à cette action ont permis non seulement l'exploitation et l'appropriation du modèle MADIBA, mais aussi l'opérationnalisation du dispositif de veille stratégique sur le suivi de la mise en œuvre de phase 2 de la vision ainsi que le pilotage des activités de prospective et veille stratégique.

OBJECTIF	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		12.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 623 027	30 623 027	30 623 027	30 623 027	30 479 912	30 479 912	99,53 %	99,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élément principal qui a marqué le contexte de la mise en œuvre de cette action est l'exploitation et l'appropriation du modèle MADIBA							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· · le développement des modules satellites dans le cadre de l'exploitation du modèle MADIBA ; · la mise en place d'un dispositif de veille stratégique pour la vulgarisation de la SND30 ; · la rédaction de deux notes de prospective sur le coton et le riz ; le démarrage d'une étude prospective sur l'impact de la COVID-19 sur l'économie.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette action ont permis non seulement l'exploitation et l'appropriation du modèle MADIBA, mais aussi l'opérationnalisation du dispositif de veille stratégique sur le suivi de la mise en œuvre de phase 2 de la vision ainsi que le pilotage des activités de prospective et veille stratégique.							
Perspectives 2021	· la poursuite de l'appropriation du modèle MADIBA ; la réalisation des études prospectives.							

Action 12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE

OBJECTIF	Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	6.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	9.0	100%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	07	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 101 137 785,6	1 101 137 785,6	1 101 137 785,6	1 101 137 785,6	1 100 847 089	1 100 847 089	99,97 %	99,97 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la production des outils et d'éléments d'analyse pour la mise en route de la stratégie nationale de développement et pour l'évaluation des politiques publiques, l'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre. Un autre élément de contexte est la définition des modalités de la mutualisation des opérations de collecte de données du 4ème RGPH et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ainsi que la mobilisation des ressources pour les dites opérations
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· la poursuite des activités préalables au dénombrement principal du 4ème RGPH. Dans ce cadre, les activités ci-après ont été menées : -les outils de collecte des données ont été finalisés (questionnaires, manuels, paramétrage des Smartphones,…) ; -la plate-forme d'inscription en ligne aux postes de Contrôleurs et d'agents recenseurs a été développée ; -les concertations relatives à la mutualisation des opérations de collecte des données du 4ème RGPH et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), prescrite par le **Premier Ministre**, **Chef du Gouvernement** se sont tenues à l'issue desquelles : - le Manuel des procédures opérationnelles et le Manuel des procédures administratives, financières et comptables, en vue d'encadrer et de codifier les modalités de la co-gestion des ressources financières à mobiliser ainsi que les moyens matériels et logistiques à déployer pour la collecte des données a été produit et approuvé par le Chef du Gouvernement ; - le Plan de passation des marchés de la mutualisation a été élaboré ; - un Compte Trésor a été créé pour abriter les ressources au titre de la mutualisation. la finalisation du Rapport de l'étude sur l'impact socio-économique de l'immigration dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord a été finalisé la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) par l'élaboration du guide d'évaluation des politiques publiques, l'actualisation du guide de planification stratégique
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues ont permis de contribuer en majeure partie à la poursuite des activités préparatoires du 4ème RGPH, dont le dénombrement principal sera couplé à celui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE).
Perspectives 2021	En perspective, il sera question : - de conduire les opérations de collecte des données du 4ème RGPH, couplée à celle du RGAE ; - réaliser les études spécifiques de population ; conduire les activités relatives au dividende démographique.

Action 13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES

OBJECTIF	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	2.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	20.0					33,33%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 624 332 757	7 624 332 757	14 530 988 281	14 530 988 281	8 319 186 351	8 319 186 351	95,09 %	95,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la nécessité de disposer des outils d'aménagement du territoire définis par la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun, et l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires, d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les travaux de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire (Plan de Zonage du Territoire National, Schéma National, et Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud) se sont poursuivis. A ce titre : - la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres a démarré et les consultations régionales ont débuté sur le terrain avec les acteurs locaux ; - le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a été approuvé ; - le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Est a été approuvé ; - l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord a démarré. Le rapport d'établissement a été approuvé, l'atelier régional de lancement de l'activité s'est tenu et l'entreprise a produit le rapport de diagnostic territorial ; - le processus de passation de marché pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud-Ouest s'est poursuivi. - les travaux de construction des infrastructures dans certaines zones frontalières se sont poursuivis (kits frontalier d'Olamze, marché frontalier de Garoua-Boulaï) ; - le Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord a été clôturé ; - les activités de préparation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) ont démarré ; - les études techniques en vue de l'aménagement d'une voie de contournement en amont du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage ont connu des avancées considérables ; la mise en œuvre des programmes, projets et missions du portefeuille du MINEPAT relevant de cette action s'est poursuivie (PRESIBALT, PDRI-CL, PERPREN, PADI-Dja, PDICA, PDIZTF, BADEP, MIDIMA, MEADEN, MEAO).							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources de cette action ont permis de poursuivre les activités relatives à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, des études techniques de mise en valeur de certaines localités du territoire national, des travaux d'aménagement de certaines zones frontalières. Ces ressources ont également permis la mise en œuvre des programmes et missions d'aménagement du territoire (PRESIBALT, PULCI, PDRI-CL, PERPREN, PADI-Dja, PDICA, PDIZTF, BADEP, MIDIMA, MEADEN, MEAO).
Perspectives 2021	En perspective, il s'agira principalement : - d'accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ; - de finaliser la construction des infrastructures d'aménagement du territoire (marchés et kits frontaliers) ; - de finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ; d'intensifier la mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement du territoire et des activités des Missions d'aménagement

Action 14 RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF	Aménager les zones d'intervention prioritaire.

Indicateur			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Intitulé:	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	85%
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	85.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	100.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	85%	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 973 243 181	4 973 243 181	5 028 743 181	5 028 743 181	5 011 516 649	5 011 516 649	99,66 %	99,66 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Au titre des activités majeures mises en œuvre, on peut citer : · la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Foumbot, Mbouda, Mvangane et Kye-Ossi. · la poursuite des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua et de d'adduction d'eau potable de Waza ainsi que le démarrage des travaux d'extension de l'adduction d'eau potable de MINDIF; · le démarrage des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula ; · la poursuite des travaux d'infrastructures de mise en œuvre du PLANUT relevant de l'aménagement du territoire. A ce titre : - les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis ; - les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies ; - sept (07) retenues d'eau dans la Région de l'Extrême-Nord ont été construites et aménagées ; - les études en vue de la construction de 16 retenue d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies ; - le processus de contractualisation en vue de l'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo a démarré ; - les négociations en vue de l'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Département du Logone-et-Chari se sont poursuivies avec le partenaire technique. la poursuite de la mise en place des agropoles du PLANUT. A ce sujet, te taux d'avancement global des travaux des marchés de construction pour l'agropole de production de viande bovine de Meiganga est estimé à 18,05%, tandis qu'il est 39,23%, pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo. En ce qui concerne la fourniture des équipements agricoles pour les agropoles de production de viande bovine de Banyo et de Meiganga, et pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya, l'acquisition s'est faite en régie auprès de l'usine des tracteurs d'Ebolowa. Concernant la fourniture des intrants agricoles, elle s'est poursuivie dans tous les trois agropoles.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'essentiel des ressources de cette action était destinée à la mise en œuvre du PLANUT (5 000 000 000) et à la réalisation des projets relatifs à la construction des adductions d'eau potable de Soulede-Roua, et MINDIF ainsi que les études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula.

Perspectives 2021	- poursuivre la réalisation des travaux de construction des adductions d'eau potable de Waza, de Soulede Roua, et de Mindif ; - poursuivre la réalisation des études techniques en vue de la construction de la route Gambarou-Ngala-Kousseri ; - finaliser les travaux en cours de construction des kits frontaliers et des magasins de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agropastoraux ; poursuivre la mise en œuvre des activités du PLANUT.

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Cette partie fait ressortir le bilan stratégique, les leçons apprises et les perspectives émanant de la mise en œuvre des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En 2020, les résultats obtenus par les programmes du ministère ont contribué à maintenir le volume d'activités dans tous les secteurs de l'économie en dépit de l'environnement international et national très peu favorable.

Ainsi, à travers la mise en œuvre du programme 302 : **« appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance »**, les résultats engrangés sont les suivants :

- *Deux (02) tableaux de bord de l'économie camerounaise ;*
- *Quatre (04) rapports trimestriels de conjoncture économiques ;*
- *Dix (10) rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2020 ;*
- *Deux (02) documents de cadrage macroéconomique ;*
- *Un (01) rapport thématique sur le Climat des Affaires ;*
- *Cinq (05) rapports d'études statistiques ;*
- *équipement de restaurant, de la salle de sport, du mobilier de bureau acquis ;*
- *production de la nouvelle année de base 2016 des comptes nationaux basé sur le SCN2018.*
- *Un (01) rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ;*
- *Un (01) rapport sur le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun ;*
- *production et diffusion du guide de présentation des programmes/outils d'accompagnement du Gouvernement ;*
- *Un (01) rapport d'activité sur l'évaluation de la mise en œuvre du DSCE 2010-2020, et travaux d'achèvement;*
- *Un (01) rapport d'activité sur le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles avec les partenaires (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de développement, AFD) ;*
- *Un (01) rapport d'évaluation de la chaine des résultats* ***des administrations publiques, des EPA et actualisation de la banque des indicateurs de performance****;*
- *Un (01) rapport d'évaluation de la chaine des résultats et des projets à FINEX ;*
- *Un (01) rapport d'activités sur l'accompagnement des administrations dans l'élaboration des rapports annuels de performance ;*
- *Un (01) rapport sur la conférence de validation de la chaîne de résultat des administrations ;*
- *Dix (10) rapports régionaux sur la chaine des résultats du BIP ;*
- *Quatre (04) rapports de missions de suivi des grands projets ;*
- *Un (01) rapport sur la veille économique pour lutter contre les effets de la COVID-19 ;*

- *Un (01) rapport d'élaboration de la situation de référence des mesures visant le made in Cameroon au sein du MINEPAT Un (01) rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2020 ;*
- *Un (01) rapport d'activité sur la centralisation et la mise à jour de la banque des projets d'investissement publics ;*
- *Un (01) Document d'orientation, de présentation et de priorisation des grands projets de 2ème génération ;*
- *Un (01) rapport des Conférences élargies de programmation et de performance associée des dépenses de l'Etat ;*
- *Un (01) rapport d'activité sur le Comité interne de validation des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe ;*
- *Un (01) rapport d'activité sur la programmation des subventions d'investissement 2020-2022 ;*
- *Un (01) rapport d'activité sur la revue et rationalisation des activités ;*
- *Un (01) rapport sur le lancement de l'exécution du BIP 2020 dans les régions ;*
- *Un (01) rapport sur le lancement de l'exécution du BIP 2020 dans les services centraux ;*
- *Quatre (04) rapports trimestriels de revue de l'exécution du BIP ;*
- *Plus de mille rapports trimestriels des sous-comités techniques communaux ;*
- *Une centaine de rapports semestriels des comités départementaux de suivi de l'exécution du BIP ;*
- *Vingt (20) rapports semestriels des comités régionaux de suivi de l'exécution du BIP ;*
- *Deux (02) rapports semestriels du comité national de suivi de l'exécution du BIP ;*
- *L'annexe BIP à la loi de règlement 2019 ;*
- *La table des unités physiques pour le BIP 2021 revisitée.*

En matière de coopération économique et technique (Programme 303), de nombreux accords pour le financement (prêts et dons) des projets de développement et d'infrastructures ont été signés pour la réalisation des projets prioritaires.

Au cours de l'année 2020, le volume total des financements mobilisés est estimé à FCFA 836,3 milliards pour le financement des projets suivant :

- *Projet de construction de bureau national de l'état civil (Prêt AFD, 3 500 000 Euro) ;*
- *Facilité de Crédit Rapide 1ère et 2ème Tranche (Prêt FMI, 276000000 Dts) ;*
- *C2D - Appui Budgétaire Sectoriel Riposte COVID-19 (Prêt AFD, 10 000 000 Euro) ;*
- *Appui au développement économique et social Extrême Nord – HIMO (Prêt AFD, 14 700 000 Euro) ;*
- *Projet Electrification Rurale et Accès à l'Energie dans les zones Sous-Desservies au Cameroun (Prêt Concessionnel IDA, 129 600 000 Euro) ;*
- *Programme d'Appui Budgétaire en réponse à la crise COVID-19 (PABRC) (Prêt BAD, 88 000 000 Euro) ;*
- *Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt Concessionnel FAD, 6 000 000 UC) ;*

- *Projet de développement des chaines de valeurs de l'élevage et de la pisciculture PD-CVEP (Prêt BAD, 84 000 000 Euro) ;*
- *Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Don BAD 1290 000 Euro) ;*
- *Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt BAD, 217 910 000 Euro) ;*
- *Contribution du Cameroun au capital/ (ACA) (Prêt BEI, 11 370 000 Euro) ;*
- *Programme Intégré de développement et D'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Prêt Concessionnel FAD, 6 000 000 UC) ;*
- *Appui budgétaire à la riposte de la pandémie du COVID 19 (Prêt Concessionnel BDEAC, 500 000 000 FCFA) ;*
- *Programme de Facilitation du transport sur le Corridor Bamenda-Mamfe-Ekok/mfum-Abakaliki-Enugu (Prêt Concessionnel UE, 25 000 000 Euro) ;*
- *Programme Stratégique de Préparation et de Riposte au COVID 19 (Prêt BID, 27 440 000 USD) ;*
- *Prêt consolidé initiative G20 - COVID-19_KOWEIT (Prêt FKDEA, 331 700,54 KWD) ;*
- *Renovation of the National Center for the rehabilitation of persons with Disabilities Cardinal Paul Emile Leger (Prêt BMCE, 31 889 673.19 Euro);*
- *Financement des équipements et services pour la participation du Cameroun à la MINUSCA (Prêt CAPB, 582 46 175.58 USD) ;*
- *Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires (PRODESV II) (Prêt Concessionnel KFW, 8 600 000 Euro) ;*
- *Projet régional intégrateur du réseau routier dans le Bassin du Lac Tchad Construction du pont sur le Logone Yagoua – Bongor (Prêt UE, 20 785 000 Euro) ;*
- *CAMPAGNE COTONNIERE 2019/2020 (Prêt Non concessionnel IFTC, 98 000 000 Euro) ;*
- *Construction of Olama-Kribi (Bingambo-Grandzambi sectin) (Prêt Concessionnel FKDEA, 5 000 000 KWD);*
- *C2D APPUI BUGETAIRE SECTORIEL 2020-2022 1st Tranche (Prêt Concessionnel AFD, 103 400 000 Euro) ;*
- *PPF Valorization of Investments in the Valley of the Logone (Prêt Concessionnel IDA, 5 735 200 USD);*
- *PPF Lake Tchad Region Recovery and Development Project (Prêt Concessionnel IDA, 2 425 000 Euro);*
- *Projet de construction et d'équipement de l'hôpital régional de Mbalmayo (Prêt Concessionnel BADEA, 12 000 000 USD).*

En matière de **planification et d'aménagement du territoire**, les résultats obtenus sont les suivants :

- *la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ;*
- *sept (07) stratégies sectorielles : (i) infrastructures ; (ii) rural ; (iii) santé ; (iv) éducation et formation professionnelle ; (v) industries et services ; (vi) services sociaux et (vii) gouvernance ;*

- *un (01) rapport sur les objectifs stratégiques et le plan d'action quinquennal du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;*
- *un (01) rapport sur les objectifs stratégiques et le plan d'action quinquennal du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Est ;*
- *un (01) projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord.*

3.2. LEÇONS APPRISES

De la mise en œuvre des programmes du MINEPAT au 31 décembre de l'exercice 2020, les principaux enseignements sont les suivants :

- - les lenteurs observées dans le processus de passation des marchés et de l'exécution du budget, ont rallongé les délais de traitement et contribué à la baisse du taux d'exécution du BIP;
- - les difficultés observées au niveau du MINFI dans le processus de paiement des décomptes des entreprises;
- - les lenteurs observées dans la mise en œuvre des activités liées à la propagation de la pandémie du COVID-19 ;
- - l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ;
- - la poursuite de la résilience de notre économie, à la faveur de la mise en œuvre du PEF 2017-2019 ;
- - la crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et Extrême-Nord qui a empêché la réalisation de certains projets du BIP.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé :

- la diffusion de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et l'alignement des programmes ministériels aux orientations de la SND30 ;
- la conduire les opérations de collecte des données du 4ème RGPH, couplées à celles du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ;
- l'accélération de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire et la finalisation du Schéma National d'Aménagement de Développement Durable du Territoire ainsi que les Schémas d'Aménagement de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Est, Sud, de l'Ouest, du Centre et de l'Extrême-Nord ;
- la poursuite de la réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ;
- la poursuite de la mise en œuvre des projets, programmes et missions d'aménagement du territoire ;
- la contribution à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

- le renforcement de la surveillance économique aussi bien sur le plan national que dans les régions économiquement sinistrées ;
- le suivi de la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de riposte contre le Coronavirus ;
- la mise en place un système de veille et d'alerte aux futurs crises ;
- la promotion de l'introduction du « contenu local » dans le tissu industriel national ;
- le renforcement du suivi des réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires;
- l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public et le suivi de la performance des projets d'investissement ;
- la poursuite de la mise en œuvre du décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public;
- le renforcement de l'accompagnement des administrations et des CTD dans la mise en œuvre et l'appropriation des réformes budgétaires ;
- la poursuite de la promotion des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans les investissements publics ;
- la promotion des Partenariats Public-Privé comme outil de référence pour le financement des projets ;
- l'assurance du suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles engagées avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers ;
- la production des informations statistiques nécessaires pour la prise de décision ;
- la finalisation des négociations avec les PTF pour la seconde phase du PEF ;
- la poursuite des actions pour la rationalisation des 02 communautés économiques (CEMAC et CEEAC) ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral Cameroun Union Européenne, et la poursuite des négociations pour son extension à toute la Sous-région CEMAC ;
- la diversification des sources de financement, notamment l'implémentation de certains financements innovants identifiés et l'exploitation des niches de financement offertes par les entreprises privées, les ONG, les fondations, etc ;
- la finalisation et la mise en œuvre du cadre stratégique du MINEPAT ;
- l'amélioration du processus de passation des marchés.